GRAIN DE SEL

Bulletin trimestriel de l'Inter-Réseaux • Développement rural

6
JUILLET 1997

DOSSIER
LE MICRO-CRÉDIT

Le riz guinéen fait un tabac

INTER-RÉSEAUX
Rééquilibrer au profit du Sud

L'eau, enjeu du XXIe siècle

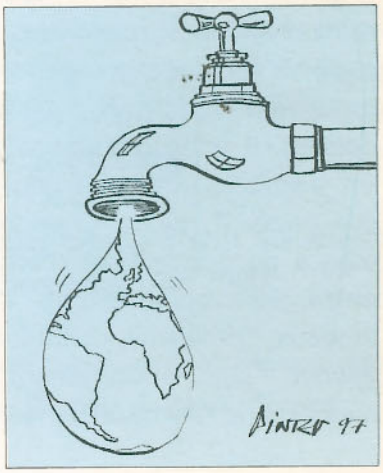

L'INTER-RÉSEAUX
UN LIEU D'ÉCHANGES, UNE BANQUE D'IDÉES

DR

L'Inter-Réseaux est spécialisé dans le développement rural des pays de l'hémisphère Sud. C'est un lieu d'échanges, une banque d'idées, alimentée par ses cinq mille membres disséminés aux quatre coins de la Terre (dont les deux tiers en Afrique). Son rôle ? Favoriser la collecte et la circulation des informations, des expériences, des initiatives venant des organisations paysannes et, plus largement, des populations rurales des pays du Sud. Ce n'est pas un bailleur de fonds, ni un bureau d'études. Il est financé par le ministère français de la Coopération.

Né d'un regroupement de trois réseaux – d'où son nom barbare ! – l'Inter-Réseaux a l'ambition d'enrichir et de renouveler la réflexion et les pratiques de la coopération entre le Nord et le Sud dans le domaine du développement rural.

Pour ce faire, il multiplie les lieux et les occasions de débats entre ceux qui agissent dans ce domaine, en organisant des réunions dans différents pays, des rencontres entre régions voisines, en animant des groupes d'études, en publiant des dossiers. Il édite des annuaires de ses membres (annuaire général et par pays). Il publie *Grain de sel*, espace de dialogue et d'échanges entre les membres de l'Inter-Réseaux. Trimestriel, ce bulletin est envoyé sur abonnement aux membres de l'hémisphère Nord.

COMMENT EN FAIRE PARTIE ?

Les membres de l'Inter-Réseaux appartiennent à des milieux professionnels variés du Sud comme du Nord : organisations paysannes, universités, centres de recherche, ONG, bureaux d'études... Leur activité professionnelle concerne le développement agricole.

Pour devenir membre de l'Inter-Réseaux, il suffit d'en faire la demande à son secrétariat et de remplir la fiche d'identification qui vous est retournée. Il faut aussi participer aux activités de l'Inter-Réseaux, selon ses disponibilités, en apportant son « grain de sel » : envoi de témoignages sur des expériences de développement rural, d'articles, de contributions personnelles ou collectives, participation à des réunions... L'adhésion à l'Inter-Réseaux se fait à titre individuel pour faciliter une plus grande liberté d'expression. Les grandes orientations de l'Inter-Réseaux sont définies par une assemblée de quarante membres appelée comité technique qui se réunit deux fois par an. Leur mise en œuvre est assurée par un bureau ayant à sa tête un président. Un secrétariat exécutif, basé à Paris, assure la coordination des activités.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail ont pour objectifs de faire le point sur une question importante et controversée du développement rural et d'en dégager les grands enjeux politiques, économiques et sociaux.

Six groupes de travail ont été constitués pour travailler sur six thèmes :

- Les outils et méthodes de gestion.
- La décentralisation et le développement local.
- L'aide publique au développement agricole.
- La reconquête des marchés vivriers.
- La gestion paysanne des grands espaces irrigués.
- L'appui aux organisations de producteurs.

SOMMAIRE

NORD-SUD

4 Le Partage de l'eau, enjeu du prochain millénaire
6 Guinée : vif succès pour le riz local
8 Débat : Le Nord est loin d'un véritable partenariat avec le Sud par Cheibane Koulibaly

DOSSIER

LE MICRO-CRÉDIT
10 Les systèmes de micro-crédits
13 Débat : Épargne avant crédit ou crédit avant épargne ?
16 Expérience à la loupe
21 Les défis du micro-crédit

INFOS DU RÉSEAU

30 Il faut rééquilibrer
31 Groupes de proximité
32 Boîte aux lettres

34 PUBLICATIONS · AGENDA
35 ZOOM
36 KIOSQUE

Photo de couverture : Philippe Ortoli

GRAIN DE SEL

Rédaction & édition :
Inter-Réseaux développement rural,
32, rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax. : 01.42.46.54.24.
E-mail : intereso@imaginet. fr

Directeur de la publication : **Gérard WINTER**
Rédacteur en chef : **Philippe ORTOLI**
Comité de rédaction : V. APPORA, J.-C. DEVÈZE, P. LAVIGNE DELVILLE, M. LEBOT, D. PESCHE, J.-P. PROD'HOMME, M.-L. SABRIÉ, B. VERGRIETTE.

Équipe de l'Inter-Réseaux :
Denis PESCHE, coordinateur général
Agnès COLLONGE, coordination technique.

Maquette : Françoise FOURCAULT. Tél. : 01.40.21.95.65.
Impression : Imprimerie 34, Toulouse.

Dépôt légal : juillet 1997 • ISSN 1274-3895

ÉDITORIAL

Les chantiers de l'an 2000

Il y a six ans, La Lettre du réseau GAO *publiait un numéro spécial consacré à l'épargne-crédit au service du monde rural. On y insistait sur la voie prometteuse de ce que l'on appelle aujourd'hui les «systèmes financiers décentralisés» d'épargne-crédit – plus familièrement, les micro-crédits – gérés avec leurs utilisateurs, s'adaptant sans dogmatisme aux réalités de terrain.*

Aujourd'hui, le dossier sur le micro-crédit que vous propose Grain de sel *montre le chemin parcouru : l'autonomie acquise par certains systèmes d'épargne-crédit atteignant l'équilibre financier, leur reconnaissance comme institution bancaire d'un type particulier, leur impact dans la lutte contre la pauvreté et dans la responsabilisation des populations concernées sont désormais une réalité. Ces expériences peuvent servir de référence.*

D'autres chantiers méritent d'être ouverts. Citons, à titre d'exemples, l'adaptation des modes de gestion aux cultures locales, la prise en compte des besoins en crédit agricole, les rapports des organismes de micro-crédit avec le système bancaire. Mais, il y en a un qui doit être, à notre avis, entamé en priorité, c'est l'établissement de relations entre les multiples systèmes de financement décentralisés qui apparaissent.

Dans certains pays, les systèmes de micro-crédits les plus rigoureux se réunissent déjà pour faire prévaloir, en lien avec les autorités bancaires, une déontologie qui permette de préserver leurs membres ou leurs clients, souvent les plus pauvres, d'initiatives peu sérieuses voire même frauduleuses. Au niveau régional, des réseaux entre systèmes financiers décentralisés sont déjà constitués ou en cours de création à cet effet. Cette exigence d'un code de bonne conduite est capitale car l'avenir des systèmes de micro-crédit repose aussi sur la confiance qu'ils doivent susciter.

L'Inter-Réseaux est prêt à travailler avec tous ceux qui veulent approfondir, en toute liberté, ces chantiers de l'an 2000.

Jean-Claude Devèze, *membre du bureau de l'Inter-Réseaux, ingénieur développement rural à la Caisse française de développement.*

Le partage de l'eau, enjeu du prochain millénaire

Philippe Ortoli

L'eau douce se raréfie. La demande excède les capacités de l'offre. Plus qu'une gestion améliorée, changement des mentalités et nouveau « partenariat de l'eau » s'imposeront demain, pour éviter la pénurie. Le deuxième Sommet de la Terre en juin dernier a tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

L'eau, ce « don du ciel », a longtemps été considérée comme un bien inépuisable. On découvre aujourd'hui que la manne n'est pas éternelle. Aux yeux des scientifiques, la raréfaction ne fait pas de doute, les statistiques mondiales sont limpides. La quantité d'eau disponible par habitant a diminué de 40 % depuis 1970. Vingt-quatre pays, situés surtout en Afrique et au Proche-Orient, ont dépassé la cote d'alerte (moins de 1000 mètres cubes par habitant et par an). La plupart accusent le choc. Ainsi, en Thaïlande, plutôt bien pourvue, le gouvernement a dû réduire les surfaces ensemencées en riz, faute de pouvoir apporter les ressources en eau suffisantes dans les rizières. L'avenir est préoccupant. Avec l'extension de l'irrigation et l'urbanisation accélérée, les besoins en eau augmentent désormais deux fois plus vite que la population mondiale. Autrement dit, l'eau, surexploitée, devient une matière première rare et coûteuse.

L'inquiétude est aggravée par d'autres facteurs sur lesquels les experts disputent. Au premier rang d'entre eux, les dérèglements climatiques. Fin avril, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) relevait *« des anomalies de température en 1996, pour la dix-huitième année consécutive »*. En clair, le réchauffement de la planète se poursuit. Une donnée confirmée par les satellites de la Nasa. Selon l'agence spatiale américaine, la calotte glaciaire du Groenland fond *« trois fois plus vite »* qu'elle ne se reconstitue (1). Sans inflexion de tendance, les côtes du Bangladesh, certaines îles du Pacifique, sont menacées de submersion par la montée du niveau des océans. Autre perturbation, déjà tangible : déforestation aidant, les déficits pluviométriques se creusent et la désertification progresse. Au Sahel, la ligne des cultures recule en même temps que les isohyètes (2) se déplacent vers le sud (3).

▼ Carburant à préserver

Pas étonnant dans ces conditions que la communauté internationale tire la sonnette d'alarme. Comme à Marrakech les 21 et 22 mars dernier. Quelque 500 participants, venus de soixante pays, réunis à l'initiative du Conseil mondial de l'eau (4), firent assaut de rhétorique en faveur de l'eau, élément oublié du « patrimoine de l'humanité ».

Anthony Milburn, directeur de l'Association internationale de la qualité de l'eau, plaida même pour une *« révolution bleue »*. Il s'agit certes d'augmenter la productivité, mais à la différence de la révolution verte, en produisant cette fois plus de nourriture avec moins d'eau. Le « challenge » du prochain siècle.

Résultat : l'agriculture irriguée est sur la sellette. Il est vrai qu'elle ponctionne, Nord et Sud confondus, 70 % des disponibilités en eau douce. La lutte contre les énormes gaspillages (fuites et évaporation) et la mise en œuvre de techniques d'irrigation plus économes sont à l'ordre du jour. Dans les pays industrialisés, les citadins, utilisateurs concurrents, élèvent déjà la voix. Au-delà, une interrogation se fait jour, relayée chez les agriculteurs français par la Confédération paysanne : le modèle d'agriculture intensive, responsable aussi de la pollution de l'eau par les nitrates et les pesticides, n'atteint-il pas ses limites ?

Pour l'heure, les techniciens se préoccupent d'une gestion plus rationnelle de la ressource. Réalimentation des nappes aquifères, recyclage des eaux usées, stations d'épuration. Et pour les plus fortunés, le dessalement de l'eau de mer. L'Arabie saoudite investit là une partie de sa rente pétrolière. Signe des temps, « l'or noir » finance « l'or bleu ».

Si l'attention se focalise sur le risque de pénurie, la qualité pose aussi problème. *« La contamination des eaux dites potables est à l'origine de 25 millions de décès dans le monde »*, dénonce le biologiste Gilles-Eric Séralini (4). En Asie, en Afrique, en Amérique latine, la préparation d'aliments et de bouillies avec de l'eau insalubre, provoque des maladies diarrhéiques, principales causes de mortalité infantile. Au Nord, on compte enrayer la dégradation en appliquant la règle du pollueur-payeur. Un principe difficilement transposable au Sud. Les nappes souterraines qui alimentent les grandes cités africaines ne sont pas toujours chlorées, faute de moyens. Sous la pression, les standards de qualité baissent. *« Il vaut mieux,* confirme Bernard Collignon, consultant en hydraulique, *fournir 20 litres d'une eau à peu près correcte que 5 litres d'une eau parfaite, sachant qu'avec 5 litres, on ne peut maintenir une hygiène domestique satisfaisante »*.

À l'occasion du colloque de Marrakech, le roi du Maroc, Hassan II, hôte de la rencontre, pronostiqua, qu'à l'instar du pétrole, *« l'eau deviendra commercialisable à l'échelle mondiale »*. Elle sera un poste comme un autre des balances commerciales. Trompeuse banalisation. Le regain d'intérêt attise les convoitises *(voir encadré)*. Les arbitrages s'annoncent délicats. Fixer un prix mondial de l'eau pour inciter à la responsabilité vis-à-vis d'une ressource rare, fort bien. Mais sur quelles bases ? En privilégiant l'équité (de l'eau propre pour tous) ou en s'en remettant aux lois du marché (faire payer l'usager) ? Cette dernière logique a les faveurs des puissants opérateurs privés, comme la Lyonnaise des eaux en France. Une démarche qui mérite sans doute d'être canalisée. La notion de bien commun ne doit-elle pas primer celle de marchandise privée négociable ? A tout le moins, il faudrait ajuster le prix de l'eau aux revenus des populations. Au temps du village planétaire, on pressent l'utilité d'une autorité internationale réglant les litiges et organisant les coopérations régionales. Vaste chantier en perspective. Le *« partenariat mondial de l'eau »* reste à bâtir.

Yves HARDY

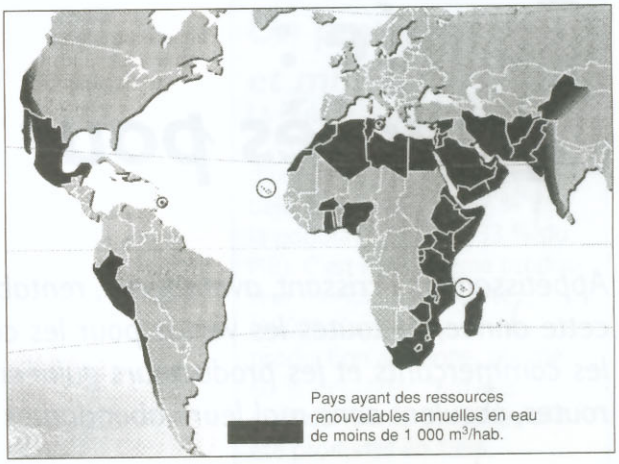

Les pays menacés de stress hydrique
Source : World Resources Institute

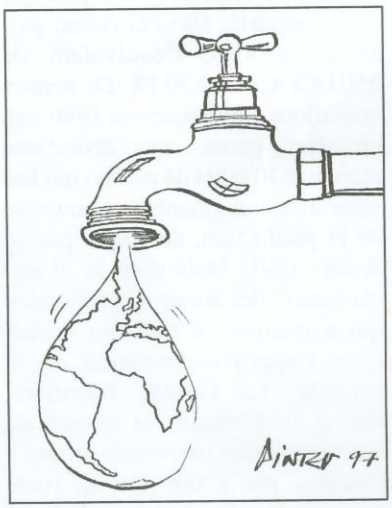

1. Cf. les articles de Jean-Paul Besset dans *le Monde* (23 mars, 28 mars et 11-12 mai 1997).
2. Ligne joignant les points du globe où les pluies moyennes sont égales.
3. Le centre Agrhymet de Niamey indique que la limite nord des cultures pluviales (isohyète 250 mm) a reculé depuis 1968 de plus de 300 km au Niger et de 180 km sur la façade atlantique.
4. Association privée créée en 1996 dont le siège est à Marseille.
5. *Le Sursis de l'espèce humaine* par Gilles-Eric Séralini. Ed. Belfond, 1997.

L'eau, source de conflits

La zone sahélienne africaine connaît une recrudescence d'incidents entre pasteurs nomades et agriculteurs sédentaires. Mais des affrontements de plus grande ampleur, ayant l'eau pour enjeu – tel le différend indo-pakistanais de la fin des années cinquante à propos du fleuve Indus –, ne sont pas à écarter. Les zones sensibles sont légion, quelques points chauds émergent. D'abord autour du Tigre et de l'Euphrate. Les imposants projets turcs de retenues d'eau sur l'Euphrate menacent de tarir le cours du fleuve en Syrie et en Irak. Le pompage à vaste échelle des eaux du Nil par l'Égypte suscite frustrations au Soudan et en Éthiopie. Fortes rancœurs également en Jordanie et Palestine depuis qu'Israël s'est octroyé le monopole sur le Jourdain au terme de la guerre des Six-Jours (1967). Tensions non apaisées entre riverains du fleuve Sénégal, rivalités entrevues entre les dix pays balkaniques du bassin du Danube. Des accords de répartition des ressources hydriques, entre pays d'amont et d'aval par exemple, peuvent désamorcer les conflits potentiels. Une puissante incitation à la constitution d'un tribunal des eaux.

Guinée : vif succès pour le riz local

Appétissant, nourrissant, avantageux, rentable, le riz local est paré, cette année, de toutes les vertus pour les consommateurs, et pour les commerçants et les producteurs guinéens, qui, grâce aux nouvelles routes, écoulent sans mal leurs abondantes récoltes.

« *Quand le riz local est au même prix que le riz importé, nous préférons le nôtre car il est plus nourrissant. Maintenant qu'il cesse d'être un luxe, nous l'achetons. Jusqu'à maintenant, il coûtait plus cher que le riz thaïlandais et il fallait encore le repiler avant de le préparer. C'est fini à présent* », explique une femme résumant ainsi les changements intervenus en Guinée depuis un an, surtout depuis la dernière récolte en décembre 1996.

Actuellement, on trouve du riz guinéen partout dans le pays, y compris dans les divers quartiers de Conakry alors qu'auparavant il fallait aller dans un des deux grands marchés pour s'en procurer. Les mères de famille s'en réjouissent car ce riz, outre son goût savoureux, a la réputation de bien gonfler. « *Il suffit d'une petite quantité de riz dans beaucoup d'eau pour avoir un gros plat. Avec un kilo, j'arrive à nourrir les cinq personnes de ma famille. Alors qu'avec le riz importé, il m'en fallait deux. C'est très économique* », fait remarquer une ménagère. Même satisfaction dans les gargotes et restaurants, où la percée du riz local est notoire. « *Il rapporte plus que le riz thaïlandais* », remarque une restauratrice.

Même l'armée et les internats se ravitaillent aujourd'hui en produit du pays. Jusqu'à présent, hors des zones de production, le riz guinéen était rare et considéré comme un luxe, plus cher mais de meilleure qualité que celui venu du Vietnam ou de Chine qui contient parfois près de 30 % de brisures. Au plaisir de manger un produit appétissant et à la fierté de se nourrir avec le riz de chez eux, s'ajoutent d'autres avantages que fait remarquer une vieille dame : « *Depuis le retour du riz local, nous n'avons presque plus de maux de ventre. On mange beaucoup et sans risque.* »

La route du riz

C'est la première fois que le riz guinéen se vend au même prix que le riz importé, 500 FG (franc guinéen) le kilo, l'équivalent de 250 FCFA, soit 2,50 FF. De bonnes conditions climatiques en 1996 ont, en effet, permis une abondante récolte (630 000 t de paddy) qui fait suite à une augmentation continue de la production, de 5,9 % par an depuis 1991. Mais c'est le désenclavement des zones de production qui a marqué un tournant décisif dans l'approvisionnement de la capitale. La Guinée forestière, région excédentaire, et sa capitale Nzérékoré sont désormais reliées à Conakry par 1 000 km de route bitumée. Il en va de même de Boké à l'ouest du pays. Là où un camion mettait plus d'une semaine pour faire l'aller et retour, il suffit maintenant de quelques jours. Grâce au programme national d'infrastructures routières, de nombreux villages peuvent, par ailleurs, avoir accès aux marchés pour écouler leurs récoltes.

Autant de facteurs qui ont décidé les commerçants à s'intéresser à cette production locale largement disponible et désormais rentable. Plus facile aussi à acheter que le riz asiatique nécessitant des devises qu'il n'est pas toujours aisé de se procurer. Nombre de commerçants se sont ainsi reconvertis et l'on enregistre maintenant plus de camions remplis de riz guinéen entrant dans la capitale que de chargements de sacs importés partant vers les régions. Grâce à la mise en place de crédits à rotation rapide pour les commerçants, l'organisation du marché intérieur s'est améliorée : les intermédiaires sont moins nombreux et la spéculation moins forte.

Les producteurs sont aussi mieux informés des prix pratiqués sur les marchés du pays grâce au Sipag (Système d'informations sur les produits agricoles de Guinée). En nombre encore insuffisant, les décortiqueurs se sont répandus dans les villages, installés par d'anciens fonctionnaires, ce qui a permis d'accroître l'offre. Les commerçants, eux, veillent à la qualité du riz offert aux consommateurs.

Du coup, chez les riziculteurs qui ont vu le prix de vente augmenter de 36 % en un an, l'optimisme est de mise : « *On produira parce qu'on est sûrs de vendre* », s'exclame l'un d'eux. En Haute-Guinée, à l'est du pays, région minière et diamantifère, la riziculture prime même sur l'orpaillage et

la culture du coton. *« Ici tout le monde rêve d'agrandir son champ de riz »*, confie une notabilité. *« Avec cette fièvre du riz, on craint de ne plus faire autre chose, notamment de l'arachide pour la sauce du riz »*, s'inquiète un technicien agricole. *« Tant mieux, on peut manger du riz fade mais on ne peut pas boire la sauce »*, réplique un producteur.

L'augmentation de la production ces cinq dernières années est essentiellement due à une extension des superficies (5 % par an), plus qu'à un accroissement des rendements qui reste faible (1 % par an). Jusqu'à cette année, cette progression n'avait pas permis de répondre aux besoins d'une population croissante et à l'augmentation de la consommation (de 70 kg par habitant et par an en 1989 à 90 kg en 1995). Entre 1991 et 1995, les importations sont passées de 181 000 à 290 000 tonnes En 1996, pour la première fois, elles ont baissé de 21 %. Pour être confirmée, cette reconquête du marché par le riz local va nécessiter d'importants gains de productivité.

Actuellement, 70 % du riz est produit en culture pluviale et les rendements tournent autour d'une tonne à l'hectare. L'enjeu est aujourd'hui de les faire passer à 1,5 tonne. Les aménagements de bas-fonds en cours qui permettent jusqu'à trois récoltes par an favorisent aussi une hausse de la production.

« Prouvez que vous êtes capables de couvrir les besoins du pays. Nous vous protégerons sans problème. Mais pas question tant que la production est insuffisante ! Cela entraînerait une pénurie de cette denrée de base », ont répondu les autorités aux producteurs qui souhaitaient une protection du marché à l'instar des producteurs de pommes de terre et d'oignons. Ils sont en passe de relever le défi.

Abdoulaye Diari Diallo
Agence de presse Syfia

Un pays agricole et minier

La Guinée, capitale Conakry, 250 000 km² avec 7,5 millions d'habitants, est un pays essentiellement agricole (67 % de la population active, 33 % du PIB). C'est le deuxième producteur mondial de bauxite (15 000 t/an). Le riz, une production ancienne, occupe 60 % des terres cultivées. 630 000 tonnes de paddy ont été produites en 1996. Le manioc occupe 18 % des terres cultivées. Les cultures d'exportation (bananes, café) ont disparu lors de l'indépendance en 1958 à l'exception du coton. Avec sa façade maritime et son relief accidenté, la Guinée est dotée d'un climat varié. Les fleuves Sénégal et Niger prennent leur source dans le massif du Fouta Djalon.

Daniel Riffet

La construction d'une route bitumée a ouvert la Guinée forestière au marché de Conakry

Le Nord est loin d'un véritable partenariat avec le Sud

par Cheibane Koulibaly

Depuis l'avènement des régimes démocratiques en Afrique, à partir de 1990, on assiste à une redynamisation du mouvement paysan dans de nombreux pays. Parallèlement à ce phénomène et impulsé par lui, se met en place une réflexion sur le monde rural africain et sur les politiques susceptibles de rendre le mouvement paysan plus à même de répondre aux attentes des ruraux. De nouveaux concepts telle la *« professionnalisation »* des organisations paysannes, apparaissent. Des structures nouvelles, comme les chambres d'agriculture, sont promues.

Pourtant, toutes ces nouveautés ne résultent pas d'un débat véritable entre le Nord et le Sud. En fait, ce qui a du mal à se mettre en place entre les pays de l'hémisphère Nord et Sud, c'est un véritable partenariat. Un partenariat qui implique un respect mutuel et une reconnaissance réciproque de l'apport de chacun à l'éclosion et au développement d'une pensée féconde sur le développement rural en Afrique.

▼ L'écho du Nord

Les paysans, bien que participant de plus en plus à des forums sur l'avenir du monde rural, sont loin de peser d'un poids décisif sur les débats servant à définir les politiques agricoles. De nombreux intellectuels du Sud continuent à reprendre comme en écho ce qui se dit dans les universités du Nord et très peu participent au développement d'une pensée plus adaptée à nos réalités.

C'est sur cette toile de fond, aggravée dans les pays africains par les efforts de plus en plus grands qu'il faut déployer pour une simple survie, que l'Inter-Réseaux paraît innover en proposant une réflexion entre personnes du Nord et du Sud partageant la même préoccupation pour le développement rural. Dans le contexte actuel de domination idéologique et économique du Nord, il est difficile que l'Inter-Réseaux évite qu'on l'interpelle sur la participation réelle des gens du Sud aux décisions. Et comme *Grain de Sel* est le *« bulletin de l'Inter-Réseaux »*, l'on peut légitimement se demander, comme je l'ai fait à propos du numéro consacré aux problèmes fonciers, si les dossiers publiés servent à animer un véritable débat Nord-Sud ou s'ils ne servent pas davantage à véhiculer les idées du Nord vers le Sud.

Que *Grain de Sel* ne mérite pas une telle suspicion reste à démontrer. Il faut tout de même admettre qu'il puisse, sur cette question, bénéficier d'un préjugé favorable du fait même qu'il ait accepté de publier une telle interpellation ■

Cheibane Koulibaly est directeur de l'hebdomadaire malien Cauris *édité par l'Imrad (Institut malien de recherches appliquées au développement) qu'il anime.*

La domination idéologique et économique du Nord

Philippe Ortoli

Agriculture intensive sous les tours de Cergy-Pontoise, banlieue de Paris

Le micro-crédit

Un outil pour quel développement ?

Micro-crédit. Derrière ce mot tout neuf, encore un peu râpeux, il y a un véritable outil contre la pauvreté ou pour le développement mis en œuvre avec succès, depuis une quinzaine d'années, en Asie, en Afrique, en Amérique latine. L'Europe, crise économique oblige, s'y met à son tour.

Car le micro-crédit s'adresse d'abord aux exclus des banques commerciales, aux clients abandonnés des banques agricoles en faillite. C'est un crédit de faible montant offert à ceux qui ne peuvent accéder au crédit bancaire classique, faute de pouvoir apporter les garanties matérielles exigées : un salaire, une maison, une terre, une épargne suffisante... En fait, 90 % de la population des pays de l'hémisphère Sud.

Marchande de soupe ambulante qui doit remplacer sa carriole, couturière qui veut faire réparer sa machine, agriculteur qui achète des engrais, paysan sans terre qui veut acquérir une parcelle... la nécessité d'emprunter a toutes sortes de causes. À défaut de garanties matérielles, des garanties dites *mutuelles* (à base d'épargne) ou *solidaires* (reposant sur un groupe de personnes) sont demandées à ces nouveaux clients par les organismes qui distribuent ces petits crédits, ONG (Organisation non gouvernementale) internationale ou locale, projet de développement, banque sociale, en un

mot, les *systèmes financiers* que l'on appelle *décentralisés*, car proches des populations rurales.

Crédit solidaire contre crédit mutuel. Les deux systèmes reposent sur des philosophies différentes. Le crédit mutualiste insiste sur la responsabilité des emprunteurs, qui sont des sociétaires, mais il faut une épargne préalable pour y accéder. Le crédit solidaire, par contre, donne la priorité aux plus pauvres, incapables d'épargner, quitte à faire appel à un système contraignant fondé sur la responsabilité solidaire de chacun au sein d'un groupe d'emprunteurs.

Derrière un débat encore vif entre les partisans de chaque système, le vrai problème est de savoir si ces *banques des pauvres* ou ces *banques de paysans*, comme on les appelle dans un raccourci simplificateur, peuvent être rentables, donc autonomes. Si elles peuvent s'affranchir des aides extérieures. Bref, si le développement des plus pauvres peut-être « payant » – sur un strict plan bancaire – et à quelles conditions ? À voir l'empressement récent de certaines banques commerciales pour ces nouveaux clients, il semble que oui. Mais quel développement se profile en arrière-plan de cet objectif de rentabilité ?

Ce sont ces aspects que ce dossier présente, ces questions qu'il pose. Un dossier qui veut donner des repères, des exemples, des idées.

Philippe Ortoli

Christian Lévêque. Orstom

Culture attelée dans les rizières en Inde du Sud

Mutuels ou solidaires

Les systèmes de micro-crédits

Deux systèmes se partagent une clientèle qui va des plus pauvres aux petits entrepreneurs : le système solidaire, qui a révolutionné le crédit et le système mutualiste, qui a retrouvé une seconde jeunesse dans les pays en développement. Entre les deux, un nouveau venu, les caisses villageoises autogérées.

La révolution de la Grameen Bank

Appelée familièrement « banque des pauvres », la Grameen Bank a été créée en 1983 au Bangladesh par un professeur d'économie étranger au milieu bancaire, Mohammad Yunus, après plusieurs années d'expérimentation.

Choqué par les ravages de la famine qui dévaste le pays, le professeur Yunus met au point en 1974, avec son argent personnel, un système de crédit totalement nouveau avec les paysans pauvres qui vivent autour de son université : le crédit solidaire. Les prêts – l'équivalent de 250 FF, soit 50 dollars – sont attribués à des individus appartenant à des groupes de cinq personnes qui doivent être solidaires des remboursements de chacun. Les échéances sont payées chaque semaine et les taux d'intérêt sont voisins de ceux des banques. Pour la première fois, les pauvres accèdent à un crédit qui n'est pas celui d'un usurier sans apporter de garantie matérielle. Une révolution. Le succès est immédiat avec des taux de remboursement de l'ordre de 100 %, qui sont désormais la marque de ce système de caution solidaire plébiscité par les femmes : elles représentent aujourd'hui 94 % de la clientèle de la Grameen Bank, pourcentage que l'on retrouve dans la plupart des banques solidaires, quel que soit le pays.

Soutenu par la banque agricole de son pays, le professeur Yunus donne un cadre juridique à son expérience en créant en 1983 sa banque des villageois ou Grameen Bank (du bengali *grameen*, villageois) autorisée par la Banque centrale. « *La réussite entraîna un afflux de capitaux d'origines diverses* (FIDA, *fondations américaines, fonds nordiques*) *et permit une extension très rapide* », raconte Dominique Gentil (1), spécialiste des sys-

tèmes financiers décentralisés à l'Iram (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement). Il y a 58 000 clients dès la première année, 600 000 en 1989, plus de 2 millions en 1996. La « banque des pauvres », comme on l'appelle, est présente dans un village bengali sur deux et distribue près de 2 milliards de dollars de prêts. « *Actuellement, la Grameen emprunte de plus en plus sur le marché monétaire à des taux d'intérêt commerciaux et dépend de moins en moins du financement étranger, ce qui semble indiquer une diminution de la dépendance à l'égard des financements octroyés par des organismes donateurs* », affirme un économiste du Bangladesh, Syed M. Hashemi (2).

▼ Traverser la ligne de pauvreté

À côté du crédit, l'activité de la banque comporte un volet social incarné dans une charte de « 16 décisions » mise au point au cours d'une rencontre nationale de femmes chefs de centre en 1984. « *Le crédit est au service d'un objectif social : permettre aux emprunteurs de traverser la ligne de pauvreté* », explique Dominique Gentil.

Le modèle Grameen Bank a essaimé à travers le monde : on le trouve en Amérique latine (sans le volet vie quotidienne), en Afrique, en Asie, y compris dans les pays riches comme les États-Unis et la France pour les exclus de la croissance ou les victimes de la crise. L'objectif lancé par le Sommet du micro-crédit qui s'est tenu à Washington en février 1997 repose en partie sur le système solidaire : il s'agit de fournir un petit crédit à 100 millions de pauvres d'ici 2005, dix fois plus qu'aujourd'hui ■

Le dogme mutualiste

Épargnez : c'est le maître mot des mutuelles et leur objectif. Un véritable dogme. Elles ne distribuent pas de crédits avant plusieurs mois, voire plusieurs années d'épargne préalable. Une épargne conçue comme un apprentissage dans le maniement de l'argent, qui sert de caution matérielle au futur emprunteur et qui permet à la banque d'avoir à sa disposition des liquidités à un prix inférieur au marché financier.

Les premières caisses de crédit mutuel ont été créées en 1864 en Allemagne (les caisses de crédit rural de Frédéric-Guillaume Raiffeisen) et au début du siècle au Canada (les caisses populaires Desjardins). Elles sont nées en réaction contre le capitalisme sauvage et l'industrialisation brutale de ces pays alors en développement. Objectif : soustraire les ouvriers et paysans aux usuriers en les faisant participer à la construction et la gestion d'une banque grâce à l'épargne de chacun. Le système mutuel repose sur un échange : les clients achètent des parts de la société et deviennent des « sociétaires », propriétaires de la banque qu'ils gèrent par le biais d'une assemblée générale qui élit des administrateurs.

Ces banques, qui ont le plus souvent un statut de coopérative (du latin : *cooperator*, associé), sont devenues grandes, comme le Crédit Mutuel, le Crédit coopératif ou le Crédit agricole en France. Le Crédit agricole est même l'une des premières banques mondiales après avoir perdu au fil des ans son caractère social pour affirmer ses objectifs capitalistes. Mais le modèle mutualiste des origines a servi de référence dans les pays du Sud pour pallier la déconfiture des banques agricoles ou des banques de développement : des coopératives d'épargne et de crédit (en abrégé, coopec), également appelées banques populaires, y ont été mises en place, avec l'appui des mutuelles du Nord.

Crédit Mutuel

Les mutuelles se sont rapprochées de leurs clients des campagnes

▼ Les pionniers anglophones

En Afrique, le mouvement a démarré dans les années 50-60 dans les États anglophones, puis vingt ans plus tard dans les états francophones après l'échec des banques de développement ou

Les banquiers ambulants

Ce sont des personnes qui jouent un rôle de « garde-monnaie », autre nom donné à leur métier. Elles collectent chaque jour de petites sommes d'argent chez des clients et leur reversent un mois plus tard en prélevant une commission pour rémunérer le service rendu.
Les banquiers ambulants sont nombreux dans les villes côtières de l'Afrique comme au Nigeria d'où ils seraient originaires, essaimant dans les pays voisins, en Côte-d'Ivoire, au Bénin, au Ghana. Au Togo, ils sont appelés « Yes Yes » car ce sont les cris qu'ils poussent en arpentant les marchés.

1. *Les Avatars du modèle Grameen Bank*, par Dominique Gentil, revue *Tiers-monde*, n° 145, consacré au financement décentralisé, janvier-mars 1996.
2. *Microfinance pour les pauvres*, OCDE, Paris, 1997.

des banques agricoles avec l'aide du Crédit mutuel français (Congo, 1983 ; Côte d'Ivoire 1987 ; Guinée et Sénégal ; 1988) ou des Caisses Desjardins (Togo ; 1969, Burkina ; 1972, Bénin ; 1984). Des crédits mutualistes existent aussi en Amérique latine et en Asie.

A priori, ces banques s'adressent plus aux classes moyennes qu'aux pauvres *stricto sensu*, en raison de l'épargne préalable qui est exigée. Contrairement aux banques solidaires, les femmes sont peu présentes dans les coopec et le pouvoir des hommes y est déterminant

L'autogestion des caisses villageoises

En Afrique, des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA) ont été créées par une ONG française, le CIDR (1) et fonctionnent sur un modèle mixte, mutuel et solidaire. Elles empruntent au système mutuel car c'est l'épargne collectée dans la circonscription de la caisse – le village – qui génère le crédit. Mais elles se réfèrent au système solidaire pour l'attribution du crédit et le type de caution : comme il s'agit de répondre aux besoins des populations villageoises les plus pauvres, l'octroi d'un crédit ne dépend pas de la constitution d'une épargne préalable ni son montant d'une épargne déjà constituée. La différence entre épargne collectée et crédit provient d'un refinancement bancaire. L'aide des bailleurs de fonds est destinée aux investissements tels ceux de la formation.

Ces caisses sont administrées par un comité de gestion bénévole et deux gestionnaires (caissiers et contrôleurs) désignés par le village. Le règlement intérieur est défini par l'assemblée générale du village. C'est l'autogestion.

Conçues comme une banque de développement à l'échelle du village, les caisses villageoises se définissent comme des « *partenaires des banques en milieu rural enclavé et s'inscrivent avec elles dans une stratégie de codéveloppement* », explique Renée Chao Beroff, responsable du département des systèmes financiers décentralisés du CIDR.

Ces caisses fonctionnent dans six pays d'Afrique, au Mali, Burkina Faso, Gambie, Cameroun, Sâo Tomé et Madagascar depuis la fin des années quatre-vingt. Au Mali, les caisses villageoises du pays Dogon, les plus anciennes, sont parvenues à l'autonomie financière.

Ces Caisses villageoises autogérées doivent être distinguées des caisses de femmes créées par les coopec ■

1. CIDR : Centre international de développement et de recherche. Voir adresse en fin de dossier.

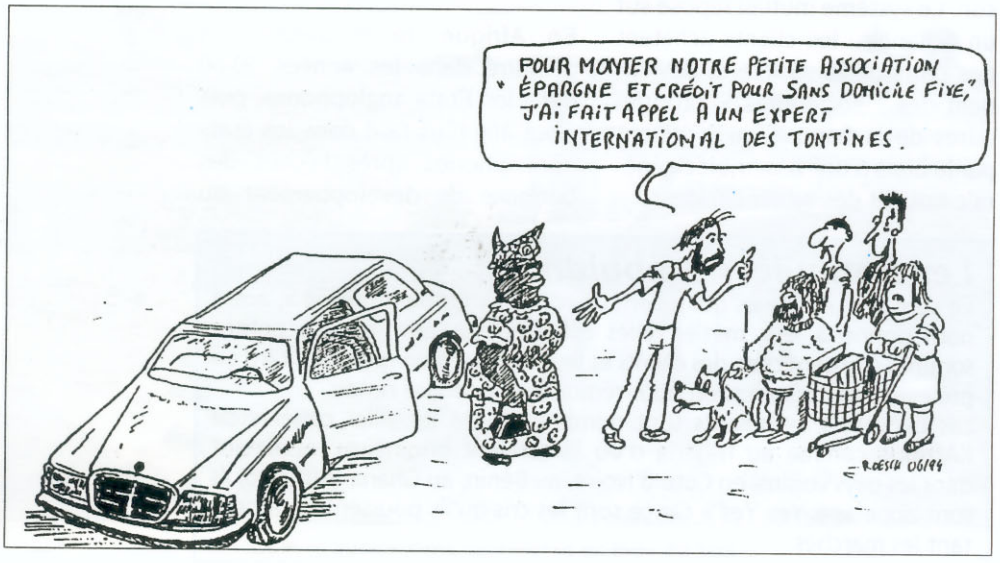

Marc Roesch. Cirad

Mais aussi...

Les tontines

La tontine est une forme de crédit mutuel qui existe dans tous les pays du monde avec des noms différents mais des pratiques identiques. Au Japon, par exemple, c'est le *Tanomoshi*. Le mot français est dérivé du nom d'un baron italien qui l'a « inventé » au XVIII[e] siècle, le baron Tonti.

La tontine est une association de fait entre des personnes qui mettent en commun de l'argent, mais parfois des biens (animaux) ou des services (prestations de travail de paysans) pour en bénéficier à tour de rôle sous forme de prêts. Lorsque chacun a eu son tour, le cycle est achevé et la tontine dissoute. La durée du cycle dépend du nombre de membres. La tontine est un moyen de disposer d'un prêt sans passer par une banque grâce à une épargne collective réalisée par les membres de groupes sociaux homogènes, femmes, artisans, ouvriers, commerçants, etc.

Les tontines représentent le type même de ce que l'on appelle le crédit informel, développé à l'écart de toute réglementation. Elles font partie du paysage économique africain où elles drainent une part importante de l'épargne populaire. Les tontines des minorités chinoises éparpillées aux quatre coins du monde sont réputées pour leur puissance. À Paris, c'est grâce aux tontines que des restaurants chinois ont vu le jour. Mais les tontines peuvent s'écrouler brutalement dans des faillites retentissantes comme celle qui a frappé les Chinois de Cho Lon au Vietnam.

Épargne avant crédit ou crédit avant épargne

Débat : crédit mutuel ou crédit solidaire ?

Crédit mutuel contre crédit solidaire ? Derrière un antagonisme de façade, les deux systèmes doivent user de méthodes voisines pour atteindre l'équilibre financier et s'émanciper des bailleurs de fonds. Explication de trois opérateurs de micro-crédits.

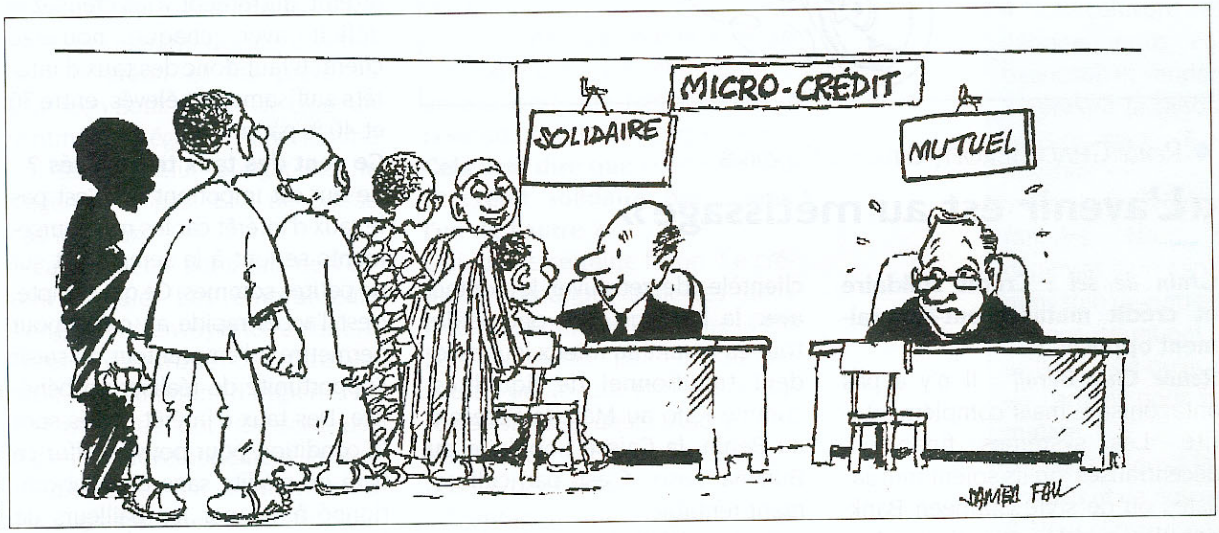

Samba Fall. Sénégal

◆ *Yann* GAUTHIER, *Mutuelles*

« Nous avons pris ce qui est bon dans le crédit solidaire »

Grain de sel : **Le crédit mutuel est-il contre le crédit solidaire ?**

Yann Gauthier : Le crédit solidaire, ce n'est pas de la banque, c'est de la distribution de crédit sur la base de financements extérieurs. Il n'est possible qu'avec l'aide des bailleurs de fonds. Les organismes de crédit solidaire marchent à cloche-pied. Il y a du crédit mais il n'y a pas d'épargne. Ils en sont d'ailleurs conscients et sont de plus en plus nombreux à se mettre à l'épargne. C'est leur seul moyen de devenir autonomes, sans appui financier extérieur et de perdurer. Car le marché international des capitaux est de plus en plus cher. Ces organismes ne peuvent s'en sortir qu'en collectant l'épargne locale et en évoluant donc vers le mutualisme.

Mais le crédit mutuel s'est mis aussi à faire du crédit solidaire, non ?

La solidarité comme caution est vieille comme nos caisses, elle a cent trente ans. Il y avait, à l'origine, une épargne préalable dont chacun profitait à tour de rôle en obtenant un crédit. Cela étant, depuis trois ou quatre ans, il faut reconnaître que nous utilisons ce qui est bon dans le crédit solidaire – à savoir la caution du groupe – pour élargir notre clientèle. Prenez une activité commerciale de vente de poisson séché au Sénégal pratiquée par des femmes. Chaque femme a un fonds de roulement quotidien de 3 000 FCFA (30 FF). Il est évident que ce type de petit crédit n'est pas rentable pour une banque. Mais 150 femmes qui ont besoin de 2 millions de francs CFA, ça l'est davantage. On peut prêter à un groupe de ce type qui organise lui-même la redistribution aux taux qu'il choisit. À Thiès, nous avons ainsi une caisse de 5 000 sociétaires avec 1 300 groupes féminins de 50 à 100 femmes par groupe. Ces femmes ne sont pas forcément sociétaires mais peuvent le devenir. Nous captons ainsi une clientèle potentielle.

Alors, si le crédit solidaire se met à faire de l'épargne et le crédit mutuel à faire du crédit solidaire, il y a convergence des deux systèmes ?

L'on ne converge pas l'un vers l'autre. C'est le crédit solidaire qui évolue vers le crédit mutuel que nous avons inventé. Les organismes de crédit solidaire pensaient que nous étions une vilaine banque qui prend de l'argent pour le prêter à un prix plus élevé. C'est amusant de voir qu'ils s'y mettent aussi ■

Marc Roesch. Cirad

◆ *Renée* CHAO BÉROFF, *Caisses villageoises*

«L'avenir est au métissage»

***Grain de sel* : Crédit solidaire et crédit mutuel sont-ils vraiment opposés ?**

Renée Chao-Béroff : Il n'y a pas antagonisme mais complémentarité. Les systèmes financiers décentralisés, qu'ils soient mutualistes ou de style Grameen Bank, ont des problématiques variées. Ils ne répondent pas à un mais à plusieurs besoins : crédit agricole (financer les intrants), crédit rural (logement, commerce), développement local. La lutte contre la pauvreté est l'une de leurs fonctions mais pas la seule. Chacun peut choisir un créneau et l'occuper. En réalité, le choix entre crédit mutuel ou crédit solidaire dépend du problème à résoudre. Le crédit solidaire répond plutôt à des situations de pauvreté, quand les gens sont incapables d'épargner, qu'ils soient agriculteurs ou chômeurs des villes.

Sur le terrain, pourtant, les deux systèmes se concurrencent ?

Les institutions peuvent se concurrencer mais il y a une sorte de mixage des deux systèmes. Cette tendance a démarré en Asie. En Afrique de l'Ouest, on ne trouve plus de mutuelles pures et dures. La plupart ont ajouté à leur activité un volet crédit solidaire qui leur permet d'élargir leur clientèle, de retrouver le contact avec la base qu'elles ont perdu, tout en gérant au mieux leur excédent traditionnel de liquidités, comme Kafo au Mali, la Fececam au Bénin, la Caisse populaire du Burkina Faso. C'est particulièrement rentable.

En Asie, 10 % du portefeuille de chaque banque doit aller aux plus pauvres. La distribution de ces crédits se fait souvent par l'intermédiaire de coopératives très anciennes, aussi importantes parfois que notre Crédit agricole, comme la Sanasa au Sri Lanka, vieille de cent ans, qui a un million de membres. Ce sont des garanties de type crédit solidaire qui sont demandées.

Le crédit solidaire ne se mutualise-t-il pas lui aussi ?

Oui, à l'inverse, les systèmes de crédits solidaires se mutualisent pour se pérenniser. Ils se rendent compte que l'aspect appropriation par les clients, la « gouvernance », est important. Ils mettent une forme de mutualisation en faisant entrer leurs clients dans le capital de la banque. C'est le cas de la Grameen Bank dont 90 % du capital est possédé par les femmes.

Ce métissage est, à mon avis, la bonne formule. Mais, en réalité, le vrai débat, c'est la pérennisation des systèmes financiers décentralisés. Le crédit décentralisé coûte plus cher puisqu'il faut être sur le terrain et que les prêts sont modestes. Comment faire pour qu'il soit rentable ? Se limiter aux « pauvres économiquement actifs », ceux à qui il ne manque que le capital pour agir et écarter les indigents, ceux qui peuvent être coulés par un crédit et entraîner le système dans sa chute ? Faut-il multiplier le nombre de clients ? C'est une solution à condition que le seuil de rentabilité soit atteint, autrement vous creusez le déficit avec chaque nouveau client. Il faut donc des taux d'intérêts suffisamment élevés, entre 30 et 40 % par an.

Ce sont des taux très élevés ?

Ce qui est important, ce n'est pas le taux d'intérêt car les remboursements se font à la semaine et sur de petites sommes. Ce qui compte, c'est l'accès rapide au crédit pour permettre à l'emprunteur de saisir l'opportunité de réaliser un bénéfice. Des taux d'intérêt élevés sont la condition pour pouvoir offrir ce type de crédits sans être subventionné à vie par les bailleurs de fonds qui peuvent changer de politique sans crier gare ■

Rieca, un réseau œcuménique

Des tontines, des coopec, des caisses villageoises... Le Rieca refuse l'ostracisme. Ce Réseau des institutions d'épargne et de crédit autogérées en Afrique constitué en juillet 1996 (1) rassemble 15 organismes de micro-crédit appartenant aussi bien aux systèmes solidaires que mutualistes. Le Rieca « *parie sur la richesse des emprunts réciproques de systèmes différents, opte clairement pour la pluralité et refuse l'harmonisation et la standardisation* », selon ses organisateurs.

Un premier atelier d'échanges d'expériences s'est déroulé au Mali.

(1) Ce réseau est appuyé par le CIDR, Fides, GTZ, Intercoopération Suisse, KFW, Praoc (secrétariat d'État à la coopération et CFD).

◆ *Maria* NOWAK, *Crédit solidaire*

«Les deux faces d'un même système»

***Grain de sel* : On reproche à la Grameen Bank de régenter la vie de ses membres.**

Maria Nowak : Il faut situer les choses dans leur contexte : au Bangladesh, les femmes sont les laissées-pour-compte du pays et sont écrasées par la religion. Elles n'ont pas de fonction économique, elles ne travaillent pas, comme c'est le cas en Afrique. Elles n'osent même pas lever les yeux vers leur interlocuteur. À travers le crédit et les prêts, la Grameen Bank essaye de créer un sentiment d'égalité : une femme qui fait le salut obligatoire ne s'agenouille pas. Elle ne baisse pas les yeux.

La Grameen Bank fait de l'action sociale. Les emprunteurs s'engagent à envoyer les enfants à l'école, construire des latrines, avoir un minimum d'hygiène, ne pas payer de dot. Ce sont des règles de développement économique et social élémentaires. Tous les systèmes de crédit solidaire n'ont pas ce volet social, notamment en Amérique latine.

Crédit mutuel et crédit solidaire s'excluent-ils vraiment ?

Le père du crédit mutuel, l'Allemand Raiffeisen, a démarré avec le crédit et non avec l'épargne. En réalité, un système de crédit solidaire permet d'amorcer le crédit qui permet un investissement qui peut déboucher sur une épargne. Cette distribution de crédit est parfois le seul moyen d'amorcer la pompe. En Afrique, dans les années quatre-vingt, je me suis battue sur ce thème avec le Centre international du crédit mutuel qui avait une approche très rigide du crédit. À ses yeux, on ne devait faire crédit qu'à partir de l'épargne. Il ne fallait pas d'apports extérieurs. La réalité est plus complexe. Dans certains pays d'Afrique, des cultures de vente comme le coton ont permis aux paysans de dégager une épargne, ce qui n'était pas le cas au Sahel où la sécheresse poussait au contraire les éleveurs à vendre leurs bêtes. En Albanie, on a mis en place, avec la Banque mondiale, des groupes de crédit solidaires dans les communautés villageoises, on a démarré avec le crédit sans épargne. Il n'y avait pas moyen de faire autrement. Les paysans avaient reçu des terres de l'État, mais n'avaient pas de quoi acheter des semences.

En réalité, les mutualistes se sont aperçus qu'il était parfois utile d'avoir une ligne de crédit pour amorcer le développement.

Cela veut dire que crédit mutuel et crédit solidaire ont besoin l'un de l'autre ?

Oui, d'une certaine façon. Le crédit et l'épargne sont les deux faces d'un même système. Que l'on commence par l'un ou par l'autre, on aboutit toujours à l'intégration des deux. Aucun système n'est viable si l'on intègre pas les deux aspects.

L'antagonisme avec les mutuelles n'est pas si vif qu'on le dit. L'association que j'ai créée en France, l'Adie (3), a entamé un partenariat avec des Fédérations de crédit mutuel après cinq ans de fonctionnement sur nos fonds propres. C'est nous qui instruisons les prêts, ce sont les caisses de crédit mutuel qui les décaissent. La loi est respectée. On partage les risques ; la banque en assume 25 % ■

Propos recueillis par Philippe ORTOLI

• Yann Gauthier est directeur du Centre international du crédit mutuel (CICM), organisme créé par le Crédit mutuel en 1979 pour apporter une assistance technique et financière aux pays en développement souhaitant créer leur propre réseau de coopératives et d'épargnes.
• Renée Chao Béroff est responsable du département des systèmes financiers décentralisés du Centre international de développement et de recherche (CIDR). Cette ONG a créé les caisses villageoises d'épargne et de crédits autogérées, système mixte qui fait appel aussi à la caution solidaire du groupe.
• Maria Nowak, à la Caisse française de développement d'abord puis à la Banque mondiale aujourd'hui, a soutenu l'implantation en Afrique puis en Europe de l'Est du crédit solidaire. Elle a créé en France une association, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), fondée sur les mêmes principes.

Les seize règles de la Grameen

1. Nous respectons les quatre principes de la Grameen Bank — nous sommes disciplinés, unis, courageux et travailleurs — et nous les appliquons dans toute notre vie.
2. Nous voulons donner à nos familles un bon niveau de vie.
3. Nous n'habitons pas des maisons délabrées, nous les réparons et travaillons pour en construire de nouvelles.
4. Nous cultivons des légumes toute l'année, nous en consommons beaucoup et vendons les excédents.
5. Pendant la saison de plantation, nous repiquons le plus de plantules possible.
6. Nous prévoyons de petites familles. Nous réduisons nos dépenses à un minimum. Nous prenons soin de notre santé.
7. Nous éduquons nos enfants et veillons à ce qu'ils puissent gagner de l'argent pour financer leur formation.
8. Nous veillons à la propreté de nos enfants et de notre environnement.
9. Nous construisons des feuillées et nous les utilisons.
10. Nous ne buvons que de l'eau du puits. Sinon, nous faisons bouillir l'eau et nous utilisons de l'alun.
11. Nous n'acceptons pas de dot au mariage de notre fils, et nous n'en donnons pas à notre fille à son mariage. Notre centre est contre la pratique de la dot et le mariage des enfants.
12. Nous ne faisons du tort à personne et nous ne tolérons pas que l'on fasse du tort.
13. Pour augmenter nos revenus, nous effectuons en commun des investissements assez importants.
14. Nous sommes toujours prêts à nous entraider. Lorsque quelqu'un est en difficulté, nous l'aidons tous.
15. Si nous apprenons qu'un centre ne respecte pas la discipline, nous y allons et aidons à rétablir l'ordre.
16. Nous introduisons la pratique de la culture physique dans tous les centres. Nous prenons part à toutes les manifestations sociales.

Chili, Vietnam, Burkina Faso, Cameroun

Expériences à la loupe

Du Bangladesh à l'Afrique, de l'Amérique latine à l'Europe, en une quinzaine d'années le micro-crédit s'est propagé à l'ensemble de la planète. Les femmes le plébiscitent et, dans bien des cas, en assurent le succès. Coup d'œil sur quelques expériences aux quatre coins du monde.

Philippe Ortoli

Biba Boly : « Pourquoi le crédit solidaire marche avec les femmes »

Responsable de l'antenne régionale d'une banque solidaire (1) au Burkina Faso, Biba Boly gère 15 000 clients avec dix huit agents. Elle raconte pourquoi le crédit solidaire fonctionne aussi bien en Afrique avec les femmes.

« Je suis allée au Bangladesh en 1990 pour voir comment fonctionnait la Grameen Bank et faire la même chose chez nous. J'ai vu que le crédit marchait car les femmes profitent de la chance de ne pas retomber dans les mêmes souffrances qu'avant. Ces femmes sont voilées, enfermées. Pour elles, c'est une occasion de se rencontrer, de discuter, de faire remonter les problèmes. C'est ça qui fait le succès de ces crédits. « Ici, au Burkina Faso, c'est le même problème. Les femmes dans la société sont délaissées en quelque sorte : elles font toutes les activités car les hommes sont partis en exode. Les femmes ne vont jamais en exode. Elles luttent, font les travaux les plus durs pour nourrir la famille.

« La solidarité existe en Afrique. Il y a toujours des femmes qui se regroupent pour préparer un baptême, un mariage, qui font des tontines. Il y a de l'entraide. Compte tenu de notre organisation sociale, le crédit solidaire marche bien.

« Cela part toujours d'activités existantes que les femmes maîtrisent mais qu'elles ne peuvent pas faire par manque d'argent, comme de la transformation alimentaire, la fabrication du *to* (pâte de mil), l'ouverture d'un petit restaurant. Même les plus pauvres peuvent faire cela et avoir un crédit sans caution. Et d'ailleurs, avec un seul crédit, elles font plusieurs choses comme le maraîchage pendant la saison des pluies, la fabrication de boissons pendant la saison chaude, le dolo (alcool de mil), des niébés, la vente de mangues. « Ce qui explique que notre crédit marche bien, c'est que nous avons une culture de proximité. Ce ne sont pas les gens qui viennent nous voir. C'est nous qui nous déplaçons, écoutons les femmes, donnons les montants, récupérons les remboursements. »

Propos recueillis par Philippe Ortoli

1. Le PPPCR (Projet de petit crédit rural) avec le Cirad et la Caisse française de développement.

Du crédit à la lecture

Le carcan du crédit reste impénétrable pour les petites vendeuses de soupe de bissap ou de haricots cuits du Sénégal. Leur chiffre d'affaires journalier n'excède pas 500 à 1000 FCFA (5 à 10 FF). Cette somme sert en grande partie à assurer la dépense quotidienne et divers autres besoins (santé des enfants, fournitures scolaires, fonctionnement de l'activité). Par contre, le système du Clac (Comités locaux d'attribution du crédit) amène cette catégorie à épargner régulièrement, à apprendre à lire et écrire, à savoir calculer et petit à petit à acquérir les techniques qui lui permettront de s'intégrer dans le tissu économique du terroir.
Les comités locaux d'attribution du crédit sont de petits regroupement de femmes de quartiers pauvres, des zones urbaines ou péri-urbaines. Leur taille peut varier entre 50 et 100 sociétaires qui doivent acquitter une part sociale, épargner, apprendre à lire et écrire.
Bureau central de coordination des Clac (service d'appui aux organisations paysannes), BP 03, Koungheul, Sénégal.

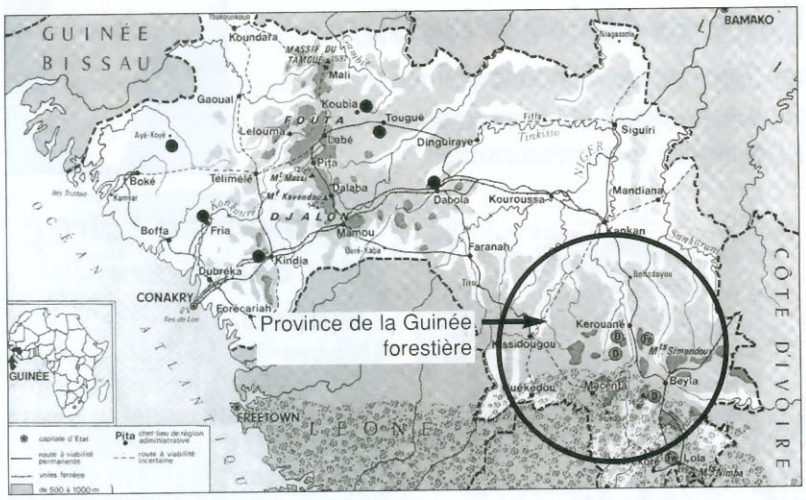

Les banques spontanées de la Guinée forestière

En Guinée forestière, des paysans font marcher des banques qui ne doivent rien aux tontines. Un jeune chercheur les a étudiées.

Les « clubs » de paysans dans des villages africains qui fonctionnent comme des banques, récoltent de l'épargne, distribuent des crédits, investissent des capitaux, cela existe : un jeune chercheur français, Ghislain Brégeot les a rencontrés en Guinée forestière, près de la frontière libérienne, lors d'une recherche (1) sur les organisations paysannes.

Ces mutuelles spontanées ont pris le nom très britannique de *club* sous l'influence du voisin libérien anglo-saxon qui les pratique dans les villes. Elles existent depuis une bonne dizaine d'années mais se distinguent des tontines : les prêts ne sont pas « tournants » et il n'est pas nécessaire d'attendre que le voisin ait remboursé le sien pour en demander un ; le club prête de l'argent à des non-membres mais le taux d'intérêt est un peu plus élevé. Enfin, les dépôts sont rémunérés par des intérêts distribués au bout d'une année, au moment où l'on « casse le club », autre différence avec les tontines dont la durée de vie dépend du nombre de membres. Les clubs investissent aussi dans des petites activités commerciales. Ils fonctionnent librement sans appui ni contrôle de l'administration.

Ces banques spontanées ont un grand succès dans cette zone de collines et de bas-fonds peu peuplée, occupée par une forêt dense où l'on produit depuis la nuit des temps du riz, de l'huile de palme et, depuis cinquante ans, du café, culture de vente qui procure les liquidités nécessaires et permet de dégager une petite épargne. Dans un village de 450 habitants, Ghislain Brégeot a compté pas moins de trois clubs de vingt personnes, tous paysans, hommes et femmes.

Les dépôts d'argent – les « *bras* » – et les prêts sont calqués sur la tenue des marchés, tous les mois ou chaque semaine. Les crédits sont peu élevés – moins de 10 000 FG (franc guinéen), soit 50 FF (10 dollars) –, cinq fois moins en moyenne que les prêts des banques rurales ou des projets de développement.

Le fonctionnement du club est décrit dans des « cahiers » de manière détaillée avec un langage concret et familier : les taux d'intérêt ? : « Tu prends 1 000 FG, tu rembourses 1 200 ». Des « cahiers de caisse » précisent ce que chacun a versé. Des « policiers » « poursuivent » les retardataires ou les mauvais payeurs.

Comme toute banque qui investit, les clubs peuvent avoir de mauvaises surprises, comme cela s'est déjà produit à la suite de la chute des cours de l'huile de palme que personne n'avait prévue, faute d'informations sur la filière. Ces banques spontanées vivent en effet en autarcie et leur isolement est aggravé car « *il n'y a pas de concertation entre clubs d'un même village qui sont concurrents* », constate Ghislain Brégeot qui se demande « *comment contribuer à résoudre les difficultés mises en évidence par les membres de ce type d'organisations autonomes sans les déposséder de leur initiative* ? ».

Nicolas Bocca

1. Cette recherche a été effectuée pour la Chaire de sociologie rurale de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA PG) avec le ministère français de la Coopération, le ministère guinéen de l'Agriculture, l'Association française des volontaires du progrès.
Contact : Ghislain Brégeot, Chaire de sociologie rurale, INA-PG, 16, rue Claude-Bernard, 75005 Paris. E-mail : bregeotainapg. inra. fr

Les femmes de Kélo (Tchad) : « Avec du crédit, on fabrique du savon »

En campagne il y a beaucoup de choses à faire avec la mobilisation de l'épargne locale. Les femmes et les hommes de Kélo (Tchad) regroupés au sein de leurs caisses mutuelles peuvent se procurer du petit matériel. Ils font des achats de céréales et stockent pour revendre aux moments difficiles. Les femmes fabriquent du savon à base de produits locaux, noix de karité, arachide et natron tchadien. Les femmes de Kélo ont créé une dizaine de caisses mutuelles dans le domaine de la commercialisation des produits de base. Les caisses mutuelles leur rendent d'énormes services par de petits crédits pour faire face aux effets de la dévaluation du franc CFA.

Laoukounda Madjierem, secrétaire général de la Fédération syndicale des travailleurs ruraux, BP 64, Kélo (Tandjilé), Tchad.

Les freins à l'épargne : gaspillage et thésaurisation

Épargner, emprunter nécessite un apprentissage. Témoignage d'un animateur d'une caisse villageoise autogérée du Cameroun qui décrit les deux freins à l'épargne : le gaspillage qui mène à l'usure et l'ignorance à la thésaurisation.

Quoiqu'ayant adhéré, plus de la moitié des adhérents par-ci, les trois quarts par-là, gardent leurs livrets vierges, n'effectuent aucun dépôt malgré les trois produits d'épargne qu'offrent les caisses villageoises. « *Nous allons épargner quoi ? Il n'y a pas d'argent, on a beaucoup de problèmes* », nous rétorque-t-on souvent. Est-ce la vraie raison ? Logiquement non. Pendant les enquêtes préliminaires, la capacité mensuelle d'épargne par individu dans ce département oscillait entre 300 et 1 000 FCFA (3 à 10 FF). L'une des véritables raisons de cette réticence à épargner, c'est l'habitude. En effet pendant longtemps les paysans ont thésaurisé, certains préférant creuser des trous dans leurs maisons pour enfouir leurs économies. L'autre raison c'est qu'en période d'« abondance », pendant la campagne cacaoyère et caféière, les gens s'adonnent à des dépenses folles, oubliant le lendemain, pour solliciter ensuite l'aide des garde-monnaie à des taux d'intérêt impensables (10 à 20 % par mois). Or, dans les caisses villageoises, le taux d'intérêt le plus élevé est de 48 % l'an, soit 4 % le mois. En fin de compte, les paysans vous disent : « *Je suis d'abord endetté, vous voulez que j'épargne en plus mais avec quoi ?* ».

Demander le crédit : tout le monde dans le village en a besoin, même s'il n'est pas adhérent. Un règlement intérieur a été élaboré par les adhérents mais les articles concernant le crédit sont les moins respectés. Chaque demandeur aimerait voir changer (en sa faveur) les conditions d'accès au crédit quand il en a besoin. Mais parfois ces conditions sont tellement dures qu'elles constituent des blocages avec pour conséquences qu'il y a parfois dans les caisses des ressources non utilisées.

L'autre problème est que les dirigeants des caisses ont tendance à privilégier les relations sociales, au détriment de la professionnalisation du monde rural, comme entend le faire le CIDR : former de véritables banquiers paysans. En définitive, ça ne marche pas encore comme souhaitée dans le Haute Sanaga mais plus les jours passent, plus les populations prennent conscience de la nécessité d'un outil financier de proximité dont la gestion soit transparente et efficace.

Yoboh Ndongoh Martin François
Animateur du projet Crédit rural décentralisé, BP Nanga Eboko, Cameroun.

Vietnam : « Faire des chapeaux à elle »

Nguyen Thi Luu, une paroissienne de Tan Hung, a emprunté un petit capital au Fonds de crédit et d'épargne de l'association féminine de son village. Elle a acheté une machine à coudre pour travailler à façon pour une entreprise de chapeaux. Ayant sa propre machine, elle a gagné plus d'argent que quand elle devait en louer une. Toutefois, tant qu'elle sera encore aux gages, elle ne fera jamais de progrès sur la voie du développement, parce qu'elle doit dépendre du patron. Elle souhaite donc pouvoir emprunter plus d'argent pour faire des chapeaux à elle.

Cong Giao va Dântôc,
Les Catholiques et le peuple,
bimensuel vietnamien,
4 février 1997.

Des résultats encourageants

Au Cameroun, c'est dans un département de la province du Centre, la Haute Sanaga qu'a été lancé, en juillet 1995, le projet pilote de crédit rural avec l'appui du CIDR. L'opérateur de terrain est l'Asad (Association de solidarité et d'action pour le développement). Seize caisses sont déjà fonctionnelles avec 80 membres par caisse en moyenne, soit environ 1 280 membres. Plus de 10 millions de FCFA ont été octroyés en crédit. Une épargne de plus de 15 millions de FCFA (150 000 FF) a été récoltée en moins de deux ans de fonctionnement effectif.

Succès sous condition de crédits sans caution

Le soutien pédagogique et sanitaire des familles vaut bien une caution. Échoppe, une ONG française le démontre au Togo et au Bénin.

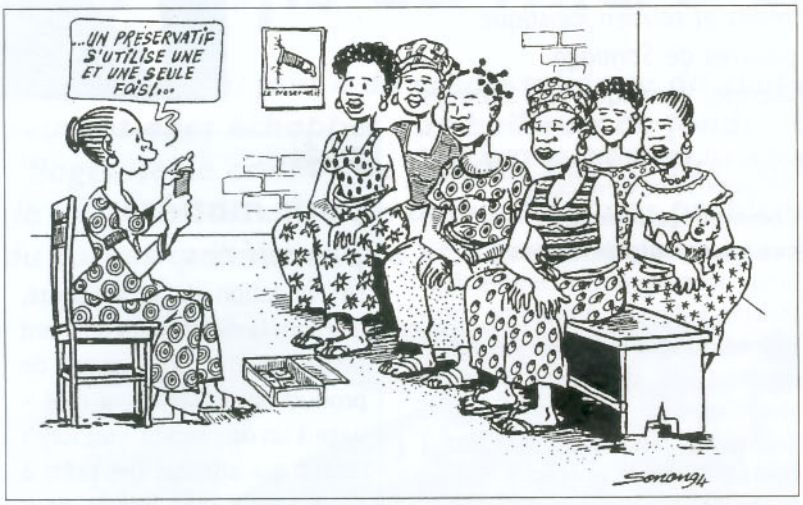

Petits commerces de rue ou restauration ambulantes : elles sont trois mille à s'être lancées dans ces petits boulots dans les rues de Lomé (Togo) et de Cotonou (Bénin) grâce à des micro-crédits représentant l'équivalent de 100 FF à 200 FF fournis par une ONG française, Échoppe (1).

Bien qu'il n'y ait à l'appui de ces prêts ni caution matérielle ni caution d'un groupe de personnes, le taux de remboursement frise les 98 %. « *Notre garantie c'est le suivi social des femmes qui font ces emprunts* », assure le responsable d'Échoppe, Olivier Houville. Dans l'équipe qui attribue les crédits se trouve en effet une assistante sociale chargée de « *régler tout ce qui peut faire échouer le remboursement* ». Cela va de l'éducation sanitaire de base pour éviter les maladies des enfants ou de la mère de famille à la formation au planning familial.

Ce suivi social coûte cher, ce qui explique qu'il soit rarement pratiqué dans d'autres projets. Les taux d'intérêt de 18 %, légèrement inférieurs aux taux pratiqués par les banques, ne parviennent pas à payer les charges salariales de l'assistante sociale dont la présence conditionne le bon remboursement des prêts. Ces charges doivent être couvertes par les subventions, fait remarquer, le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale), l'un des bailleurs de fonds (2), qui affirme : « *sans assistance sociale, c'est l'échec assuré* ».

En l'absence de subventions (450 000 FF sur un budget de 900 000 FF), les taux d'intérêts devraient atteindre 22 % et l'équipe de crédit devrait gérer cent dossiers supplémentaires (600 au lieu de 500) pour atteindre l'équilibre financier. Mais l'augmentation de la productivité du travail diminuerait inévitablement la qualité du suivi et donc les taux de remboursement, reconnaît Échoppe.

Les femmes de Cotonou et de Lomé arrivent à dégager une petite épargne de leur activité – 5 000 FCFA (50 FF, 10 dollars) en moyenne la première année, 15 000 FCFA la deuxième année. Cela a permis à trois cent d'entre elles de créer leur propre coopérative d'épargne et de crédit après trois à quatre ans de prêts successifs. Consécration suprême, cette mutuelle a adhéré à la Fucec (Fédération des caisses d'épargne et de crédit) du Togo.

Nicolas Bocca

1. Échange pour l'organisation et la promotion des petites entreprises. Association : 6, rue Saint laud, 49100 Angers, France. Tél. 02.41.20.01.54.
2. Union européenne, Mission de coopération du ministère français, CCFD (Comité contre la faim et pour le développement).

Crédit aux pauvres dans les pays riches

Aux Etats-Unis comme en Europe les exclus des pays riches se mettent au crédit solidaire. Exemple en France avec l'Adie.

« *Je suis resté plusieurs mois avec pour seule ressource le revenu minimum d'insertion. Aucune banque ne vous prête de l'argent dans ces conditions* », raconte Didier, un homme de 36 ans qui a pu se lancer dans l'importation d'objets brésiliens grâce à un prêt de 20 000 FF de l'Adie (Association pour le développement de l'initiative individuelle). Créée il y a cinq ans par Maria Nowak, « Madame crédit solidaire » en France (voir interview p. 15.), cette association privée soutenue par une multitude de bailleurs de fonds a fait des prêts de ce type à 1 500 chômeurs ou RMistes avec des taux d'impayés qui ne dépassent pas dix pour cent. C'est du crédit solidaire sans la caution d'un groupe car « *les gens sont trop isolés et il est difficile d'en trouver cinq qui se connaissent suffisamment dans la même ville* ». Le système a donc été aménagé avec une caution de l'entourage familial sur la moitié du prêt et un « suivi très proche des dossiers ». Ce sont dans les services aux particuliers (coiffure, repassage à domicile, nettoyage de vitres) et aux entreprises (maintenance, livraison) que se recrutent ces entrepreneurs d'un type nouveau dont certains sont analphabètes. « *L'esprit d'entreprise est la chose du monde la mieux partagée* », affirme Maria Nowak. « *Il n'est pas vrai que seul le salariat peut sauver le monde* ».

Ph.O.

INTERVIEW VÉRONIQUE VAN SIMAEYS • CHILI

« Nous faisons des études de marché pour les entrepreneurs pauvres »

Créée il y a huit ans, Contigo (« Avec toi ») offre crédits et soutien logistique aux candidats à la micro-entreprise des quartiers pauvres de Santiago. Entretien avec l'une des responsables de l'ONG chilienne, Véronique Van Simaeys.

***Grain de Sel* : Que fait Contigo pour aider les pauvres à créer une micro-entreprise ?**

Véronique Van Simaeys : Nous avons créé cette association en 1989 à la suite d'une recherche collective pour trouver des solutions à la pauvreté. L'idée était de soutenir l'esprit d'entreprise et de débrouillardise d'une frange de la population engagée dans le secteur de l'économie informelle alors que les banques traditionnelles refusaient de prendre ce type de risques. Il y avait dès le départ la volonté de permettre la création d'emplois, bien sûr, mais aussi l'idée de croissance et de durabilité. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'apporter un service de conseil à côté du service de crédit. Et nous réalisons effectivement des études de diagnostic et d'impact pour aider ceux qui s'installent ou ceux dont l'entreprise se développe.

Comment se recrutent ces micro-entrepreneurs ?

Nous avons quatre « centres d'attention » dans la dizaine de communes du sud de l'agglomération de Santiago, des communes où vivent en forte concentration des pauvres et des indigents. C'est à ce niveau que le contact s'établit. En huit ans, plus de 4 000 micro-entrepreneurs ont fait appel à nous dont la moitié pour des activités de type informelle. Il y a également des petites entreprises commerciales (épiceries), artisanales (habillement) et même agricoles (production de fruits ou légumes).

Il est possible de démarrer une micro-entreprise avec un crédit représentant l'équivalent de 2 500 FF, ce qui permet la création d'au moins un emploi. La moyenne des prêts que nous accordons est de 4 000 FF.

Il y a d'autres organismes de ce genre à Santiago et dans le reste du pays où la pauvreté est parfois plus grande que dans la capitale. Nous avons constitué avec une quinzaine d'entre eux un réseau appelé Redesol (Réseau de développement solidaire) qui se réunit tous les deux mois et aura bientôt un statut juridique.

Les bénéficiaires participent-ils au fonctionnement de Contigo ?

Non, ils ne participent pas au conseil d'administration, dans lequel il y a surtout des entrepreneurs chiliens. La participation aux séances du conseil aurait peu d'intérêt pour eux. Par contre, lorsqu'ils demandent un prêt, ils sont amenés à défendre leur projet.

À quels taux faites-vous ces prêts ? Vous permettent-ils l'équilibre financier ?

Les taux sont de 2,5 % par mois, soit 30 % par an. C'est le taux légal, le même que celui pratiqué par les banques qui ne font pas ce genre de prêts. Les usuriers prêtent à des taux de 8 à 10 % mois. Cela dit, nous n'avons pas atteint le seuil de rentabilité opérationnelle permettant que les intérêts couvrent l'ensemble des charges de fonctionnement y compris les salaires de nos 35 permanents. C'est notre objectif.

Au départ, nous avons reçu des financements européens et l'aide de coopérants. Actuellement, le financement provient de la Banque interaméricaine de développement, de l'Agence de coopération internationale du Chili et des entreprises chiliennes. L'appui financier d'institutions ou de particuliers chiliens devient de plus en plus nécessaire car nous devons faire face à des demandes de prêts qui s'accroissent d'année en année. En 1997, nous n'avons pu répondre qu'à la moitié d'entre eux.

Propos recueillis par Jean-Pierre Prod'homme

Membre du bureau de l'Inter-Réseaux, directeur de la chaire de sociologie rurale de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon.

Tournée du boulanger au sud de Santiago

Jacqueline Prod'homme

Un tiers des Chiliens pauvres ou indigents

L'agglomération de Santiago, la capitale du Chili, abrite près de la moitié des 13 millions d'habitants de ce pays qui s'étire sur 4 000 km le long de la Cordillère des Andes. Sous la dictature du général Pinochet, une politique ultra-libérale a été mise en mise en place et se poursuit aujourd'hui. Les indigents représenteraient 10 % de la population, et les pauvres, 20 à 25 %, soit, au total, le tiers de la population.

Prêts pour matières premières

La Fondation de la solidarité, née sous la dictature et animant actuellement 200 ateliers de production artisanale, a créé – suite à un don récent – un fonds rotatif qui attribue des prêts à court terme sans intérêt pour l'achat des matières premières ; le remboursement est prélevé lors de la livraison des produits à la Fondation.

Pauvreté, développement, équilibre financier...

Les défis du micro-crédit

Les ONG qui « font » du crédit solidaire doivent-elles se transformer en banque ? Peuvent-elles échapper aux bailleurs de fonds ? Banque d'État ou caisse villageoise, le crédit aux pauvres peut-il être rentable ? Sorti de l'enfance, le micro-crédit affronte aujourd'hui des problèmes de croissance. À la mesure du succès qu'il rencontre et des espoirs - exagérés ? - qu'il suscite.

Krystel Oberdoff

Un agent de crédit en tournée dans la plaine des Joncs

Comment atteindre les pauvres ?

Comment faire pour que les micro-crédits ne soient détournés de leur cible ? Exemple au Vietnam, dans la plaine des Joncs, zone pionnière du delta du Mékong où les paysans font reculer les derniers marais.

Consacrés aux paysans défricheurs de la plaine des Joncs, les premiers prêts du projet de crédit solidaire (1) ont vite posé le problème des moyens d'atteindre la cible choisie, celle de producteurs marginalisés n'ayant pas accès au crédit bancaire, ne pouvant apporter de garantie foncière et faisant appel au crédit privé usurier (taux de 8 à 10 % par mois). En effet, les montants nécessités par la défriche étant élevés, le système a attiré d'emblée les familles les plus riches. Pour ménager les susceptibilités, aucune catégorie sociale n'a été écartée de l'accès aux prêts, bien qu'il ait été précisé clairement qu'il s'agissait d'un crédit pour les pauvres. Mais les modalités en ont été fixées pour être adaptées aux familles démunies, tout en étant contraignantes pour les plus riches : attractif pour les pauvres, le montant des crédits proposés (50 000 à 900 000 dongs, soit de 300 à 600 FF, l'équivalent de 50 à 100 dollars) était en effet beaucoup trop faible pour les riches qui ont d'ordinaire des besoins d'investissement élevés. De plus, l'obligation de remboursements mensuels était rassurante et peu contraignante pour les pauvres habitués à de petites rentrées régulières d'argent fournies par le salariat agricole ou des activités complémentaires. En revanche, les producteurs aisés de la plaine des Joncs étaient pénalisés par des activités agricoles procurant des rentrées d'argent massives mais sporadiques. Enfin, la formation de groupes de caution solidaire, avec l'éventualité d'une obligation de rembourser à la place d'un autre, était une contrainte de plus pour les personnes riches et influentes.

Dès lors, même si les familles aisées ont obtenu un crédit au cours des premiers cycles, elles ont abandonné le système lorsqu'elles se sont aperçues qu'il n'évoluait pas dans leur sens. Cycle après cycle, le ciblage de la population est devenu plus précis. Trois ans après le début du projet, 75 % des bénéficiaires correspondaient à la population souhaitée.

Une deuxième difficulté résidait dans les relations avec les autorités locales – communistes – favorables au projet mais jalouses de leur pouvoir en cette période de libéralisation économique. Il s'agissait de leur conférer un rôle dans le système tout en s'affranchissant de leurs pressions pour gérer les fonds et l'organisation du

1. Projet Isa/Fos/DTM. Ce projet est en effet issu de la collaboration entre l'Isa (Institut des sciences agronomiques vietnamien), l'ONG belge Fos (Fonds pour l'aide au développement) et les services agricoles de la plaine des Joncs (Dong Thap Muoi).

crédit. Une procédure a été mise au point : il a été convenu que les autorités locales (village et hameau) présenteraient les premiers groupes de bénéficiaires, mais que ces groupes présenteraient les emprunteurs suivants. Cependant le comité populaire (l'organisation administrative) pouvait accepter ou refuser les demandes de crédit. Là où les autorités n'acceptaient pas cette répartition des rôles, le projet refusait d'intervenir.

Étienne Colliot
Agro-économiste, Coordinateur du projet recherche développement Isa/Fos/DTM.

Une croissance lente gage d'efficacité

Au nord du delta du Mékong, près de la frontière cambodgienne, la plaine des Joncs est l'un des derniers fronts pionniers au sud du Vietnam. Le volet de crédit rural fut initié conjointement à un volet de recherche sur la riziculture de défriche sur sols sulfatés acides qui caractérisent la région.
Après trois ans d'activité, une douzaine d'agents de crédits gèrent 3 500 prêts dans 32 caisses villageoises reparties sur quatre districts. Chaque agent gère 300 à 400 crédits en cours, soit 3 à 4 caisses. Une croissance lente des bénéficiaires, un temps de latence suffisant avant l'obtention du premier crédit, permettent d'entretenir la pression sociale d'autant que, le marché financier rural n'étant pas saturé, chacun est en attente de crédit. Par contre, la faiblesse de la structuration sociale dans ce front pionnier permet plus facilement les solutions de « fuite » vers le lieu d'origine pour les personnes en situation d'échec. Néanmoins, le taux de remboursement avoisine les 100 %.
E. C.

Les banques des pauvres à la recherche d'un statut

Quel statut juridique peut adopter une ONG qui distribue des crédits et aspire à fonctionner comme une banque ? Inspiré de la Grameen Bank, le Projet de promotion du petit crédit rural (PPPCR) du Burkina Faso étudie la question.

Simple association créée en 1988 (1) pour distribuer du crédit sous une forme solidaire grâce à une subvention de la Caisse française de développement (CFD), le Projet du petit crédit rural (PPPCR) du Burkina Faso veut se transformer en une « *entreprise autonome dirigée par des nationaux* » pour « *offrir de manière durable des services financiers aux populations rurales et urbaines n'ayant pas accès au système bancaire classique* ».

Dès le départ, la question de son futur statut était posée en pointillé mais ne pouvait être examinée tant que l'équilibre financier n'était pas en vue, c'est-à-dire, tant que les activités de crédit ne dégageaient pas des revenus suffisants pour couvrir les charges. Après un échec auprès d'une clientèle d'hommes, le projet a trouvé sa vitesse de croisière auprès des femmes. En 1988, les premières caisses – des « unités » – couvraient à peine 10 % de leurs frais. Aujourd'hui, les plus anciennes sont parvenues à l'équilibre grâce à un doublement, voire un triplement, de la productivité des agents de pair avec le gonflement du portefeuille des prêts. En 1992, chaque agent gérait 400 clients et octroyait 6 millions de FCFA de crédits ; en 1996, il s'occupe de 800 à 1 000 clients, voire 1 200 et même 1 700 et il octroie pour 30 millions de FCFA de crédits. Au total, 52 agents répartis dans quatre provinces gèrent 32 000 clients et ont distribué, en 1996, 1,1 milliard de FCFA, soit 10 millions de FF ou 2 millions de USD. Le risque existe cependant que cet accroissement de la productivité nuise à la qualité des remboursements qui frisent, à l'heure actuelle, les 100 %.

C'est sur cette toile de fond encourageante que cette ONG recherche le statut qui lui fournira son indépendance juridique. Celui de la coopérative a été envisagé avant d'être abandonné car les femmes « *craignaient de perdre leur autonomie dans un système mutualiste qui risquait d'être récupéré par les hommes* », expliquent d'une même voix Raoul Sanon, le directeur burkinabé du PPPCR et Jacques Marzin, chercheur français du

Marc Roesch, Cirad

Cirad, responsable du réseau du projet.

L'ombre de la Caisse nationale du crédit agricole du Burkina (CNCA) s'est profilée un moment sur le projet : après tout, les fonds en provenance de la CFD ne transitent-ils par ses caisses avant d'atterrir dans celles du PPPCR via Sahel action (1) ? Et la Banque agricole du pays ne souhaitait-elle pas conquérir une nouvelle clientèle dans les campagnes ? Jamais explicitement envisagée, cette hypothèse n'a pas eu à être rejetée. Mais l'hypothèse d'une société par action dans laquelle la Caisse nationale du crédit agricole serait actionnaire de référence est sérieusement étudiée. Cette formule permettrait d'intégrer le PPPCR au système bancaire mais aurait l'inconvénient de générer des coûts supplémentaires dus à l'application de la loi (ratios prudentiels, système d'information, application d'une convention collective). Elle imposerait peut être un « *recentrage sur les zones et les produits les plus rentables ou les plus sécurisants* » qui éloignerait le projet de son objectif prioritaire. Voilà pourquoi on réfléchit à une solution complémentaire en s'inspirant de l'exemple de Bancosol, banque bolivienne de type solidaire formée d'un établissement financier avec ses exigences de rentabilité et d'une ONG autorisée à perdre de l'argent le temps de parvenir à l'équilibre. La forme juridique à apporter à ce statut burkinabé capable de résoudre la quadrature du cercle est complexe. C'est la raison pour laquelle le PPPCR a lancé un appel d'offre pour une expertise juridique.

Mais la question du statut ne peut ignorer la montée de la concurrence d'organismes de micro-crédits, outil de développement très en vogue actuellement. Une concurrence de non-professionnels susceptible d'encourager les mauvais payeurs et de disperser la clientèle, deux phénomènes qui ne font pas bon ménage avec la rentabilité et la durabilité d'une banque.

Nicolas Bocca

Laurence Porges. Orstom

Les femmes forment l'essentiel de la clientèle PPPCR

L'équilibre financier par la croissance

Comme toute activité commerciale, c'est la différence entre le prix d'achat en gros et le prix de vente au détail qui rémunère l'activité de l'intermédiaire. Le PPPCR ne procède pas autrement en achetant de l'argent à la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) du Burkina au prix de 9 % par an et en le cédant à ses clients à un taux variant entre 20 et 22 % par an. Cette activité est d'autant plus rémunératrice que le nombre de clients est élevé même si les petits prêts coûtent plus cher que les gros, dans la mesure où les taux d'intérêt élevés permettent de dégager un bénéfice même léger pour chaque opération.

Grâce à l'augmentation de la productivité de ses agents, le PPPCR parvient aujourd'hui à couvrir 59 % de ses frais de fonctionnement. Ce chiffre est une moyenne entre les « unités » qui ont déjà une clientèle suffisante pour équilibrer les comptes et celles plus récentes qui ne peuvent encore y parvenir. D'où la nécessité de trouver une subvention pour financer cette croissance (16 antennes régionales sont prévues contre 4 en fonctionnement et 2 qui viennent d'être lancées).

Toutefois, cet équilibre financier n'est pas envisageable en 2000, contrairement à ce qu'il est affirmé dans le rapport 1996 de la Caisse française de développement, bailleur de fonds du projet, qui consacre deux pages au PPPCR. Le rapport d'évaluation du projet prévoit en effet que le déficit d'exploitation ne va pas décroître mais augmenter dans les quatre prochaines années (de 173 millions de FCFA à 221 millions) puisqu'il faut « digérer » les pertes des nouvelles unités en attendant qu'elles deviennent rentables. C'est à ce titre que la CFD doit verser 800 millions de FCFA de 1997 à 2000 sur un total de 2,1 milliards de FCFA de subventions. L'équilibre global pourrait être atteint en 2005.

1. Deux organismes sont à l'origine du projet, le Centre international de recherche agronomique (Cirad) et Sahel action, ONG burkinabée.

L'État et le micro-crédit

L'Indonésie ouvre la voie

Banque publique indonésienne menacée de faillite il y a treize ans, la BRI a mis en place avec succès un réseau de petits crédits ruraux et jeté un pont vers les plus pauvres. Cécile Lapenu, chercheur au Cirad, raconte cette évolution.*

Cécile Lapenu

En Indonésie, l'agriculture occupe la moitié de la population active et le riz, le tiers des surfaces cultivées.

Avec son réseau d'unités villageoises qui couvre tout le territoire, la Banque populaire indonésienne (*Bank Rakyat Indonesia*, BRI) est aujourd'hui reconnue au niveau international pour sa capacité à mobiliser l'épargne rurale et à offrir des petits crédits sur des bases financières viables. Pourtant, cette banque commerciale qui appartient à l'État était en situation de quasi-faillite financière il y a treize ans. Elle dépendait totalement des subventions de la Banque centrale et enregistrait des taux de remboursement inférieurs à 50 % du volume des crédits.

Une situation directement liée à la politique agricole indonésienne dont la BRI était l'instrument : importateur de riz dans les années soixante-dix, le gouvernement indonésien a décidé d'atteindre l'autosuffisance rizicole en utilisant ses ressources pétrolières pour diffuser la révolution verte. Banque d'État, la BRI a ainsi créé, à l'époque, plus de 3 600 unités villageoises pour distribuer des crédits subventionnés destinés à promouvoir les nouvelles techniques rizicoles.

En 1984, l'autosuffisance fut effectivement atteinte mais la situation de la BRI devint de plus en plus préoccupante car les ressources financières issues du pétrole diminuaient. La politique de libéralisation économique et financière décidée par l'Indonésie en 1983 pour faire face à la crise, plaça la BRI devant l'alternative suivante : fermer les unités villageoises qui accumulaient de lourds handicaps ou transformer le réseau existant.

▼ 900 banques privées

La rénovation fut choisie avec ouverture à la concurrence et maintien de 60 % du réseau, diversification des services, formation du personnel, plus grande autonomie aux unités villageoises. Des incitations à la mobilisation de l'épargne furent mises en place (garantie de l'État, systèmes de loteries à partir de bons pour 25 000 roupies (1) épargnées) et des primes au remboursement régulier des prêts furent instituées (notamment une baisse des taux d'intérêt).

Par ailleurs, l'ouverture à la concurrence obligea les unités villageoises de la BRI à plus d'efficacité. Alors que le développement du secteur financier privé avait été totalement bloqué de 1970 à 1988, la libéralisation provoqua un foisonnement de banques rurales privées. Neuf cents banques furent créées entre 1988 et 1994. Elles adoptèrent des politiques téméraires de distribution de crédits, mobilisant largement l'épargne, s'organisant en réseaux dans tout le pays.

C'est dans ce cadre que la BRI fonctionne désormais. Le crédit direct accordé par les unités villageoises de la BRI n'est pas majoritairement du micro-crédit : les garanties nécessaires à l'obtention d'un crédit *Kupedes* (certificat de terre, maison, véhicule, bulletin de salaire...) excluent les plus pauvres. D'ailleurs, si le crédit minimum est fixé à 25 000 roupies (60 F), la moyenne actuelle se situe autour d'un million de roupies (2 500 FF) et le maximum peut atteindre 25 millions.

Pourtant, grâce à son réseau étendu et à la solidité de ses bases financières, la BRI appuie des programmes pour les plus pauvres, comme le projet P4K (Projet pour l'augmentation des revenus des petits agriculteurs et pêcheurs) mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture. P4K repose sur un fonctionnement de crédit solidaire de type Grameen Bank avec des montants moyens de 100 000 roupies (250 F), pour un an, généralement utilisés pour

le petit commerce, la transformation agro-alimentaire, l'artisanat, le petit élevage. La BRI est associée à la gestion des prêts (accord sur le projet d'activité des clients, distribution des fonds, remboursement...) par l'intermédiaire de ses agents mis à la disposition du projet. En contrepartie, elle perçoit 8 % d'intérêt sur les volumes octroyés. L'épargne préalable nécessaire à l'obtention d'un prêt (5 à 20 % du prêt) est déposée par le client sur un livret *Simpedes* auprès de la BRI. P4K accorde au maximum quatre prêts successifs. Si le client a bien remboursé et s'il a un fonds d'épargne à la BRI servant de garantie, il pourra accéder à un crédit *Kupedes*. Le projet P4K donne ainsi accès aux services bancaires classiques.

Le réseau des unités villageoises de la BRI, cité comme « *best practice* » par la Banque mondiale et les programmes de type P4K prouvent que l'État peut être un acteur dans le monde du micro-crédit. Le cas indonésien montre aussi les effets bénéfiques d'un équilibre « public » et « privé » à l'intérieur d'une grande entreprise : le fonctionnement interne de cette banque publique a été « privatisé » (décentralisation, responsabilisation, recherche du profit, incitations...) tandis qu'à l'extérieur la BRI affrontait la concurrence.

L'exemple de la BRI montre également qu'il est difficile pour une banque commerciale d'accorder des micro-crédits sur des bases rentables et qu'il peut être plus intéressant de les associer à des programmes de lutte contre la pauvreté (2) qui assurent la sélection et le suivi des clients.

Cécile Lapenu
Cirad Sar

* Vers un nouveau rôle pour l'État et les institutions privées dans le développement financier rural indonésien, thèse de doctorat en agro-économie, École nationale supérieure agronomique, Montpellier 1996.

1. 1 000 roupies = 2,50 FF

2. La GTZ, agence de coopération allemande, développe également des programmes de «linkage», liens entre des banques commerciales et des groupes d'entraide réalisant des activités d'épargne/crédit à l'échelle des villages (Projet PHBK en Indonésie, avec la Banque centrale).

La rentabilité exige des taux d'intérêt élevés

Les clefs de la viabilité financière se trouvent dans des taux d'intérêt élevés, constate le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (GCAP) de la Banque mondiale après un examen à la loupe de onze banques solidaires (1). Voici les conclusions de l'étude publiée il y a 18 mois.

Yameogo Joseph Germain

Il faut un suivi strict des clients

De plus en plus souvent, les institutions de micro-financement appliquent des taux d'intérêt qui reflètent le coût réel des prêts et l'autosuffisance financière est devenue la préoccupation principale de nombreuses institutions [...].

Sur les onze institutions qui ont été étudiées, dix peuvent être considérées comme fonctionnant parfaitement. Leurs recettes (intérêts perçus et cotisations) couvrent entièrement leur coût de fonctionnement (y compris les charges sociales et autres dépenses administratives), ceci tout en servant un nombre considérable de pauvres. Ces programmes ont enregistré de bons résultats dans des situations très variées, tant en milieu urbain (Bolivie) que rural (Bangladesh), avec des prêts moyens allant jusqu'à 38 dollars.

Cinq institutions sont pleinement rentables ; même après avoir tenu compte du taux d'inflation, le rendement de l'actif couvre à la fois les charges de fonctionnement et les charges financières — les dernières représentant le coût du capital après que celui-ci a été recalculé pour tenir compte des subventions. Ces institutions ne dépendent plus de crédits à taux concessionnel ou d'autres subventions. [...]

Comment expliquer le succès de ces institutions de pointe ? Presque toutes ont décidé de devenir autosuffisantes. Elles ont réduit la structure de leurs charges en s'alignant sur les marges financières en vigueur dans les marchés locaux, elles ont appliqué un contrôle très strict du taux de défaillance et elles ont misé sur l'augmentation de la productivité de leur personnel. [...]

Toutes les institutions pleinement autonomes ont appliqué un taux d'intérêt effectif réel qui était suffisamment élevé pour couvrir tous les coûts, y compris le coût du capital ajusté à l'inflation. Ainsi, CorpoSol, un programme autosuffisant en Bolivie, accorde des prêts à un taux d'intérêt effectif réel de 52 %, le plus élevé parmi les onze institutions [...].

Les bailleurs de fonds devraient concentrer leurs efforts sur les programmes favorisant l'autosuffisance financière. Dans cette démarche, il est nécessaire de laisser à l'institution une marge de temps suffisante pour atteindre l'autosuffisance financière et opérationnelle. D'après les onze institutions étudiées, il faut en général, 5 à 10 ans pour parvenir à l'autosuffisance, et ce avec un appui financier considérable des bailleurs de fonds. [...]

La clé d'une croissance rapide se trouve dans la capacité des institutions à maintenir leur viabilité financière à travers un suivi très strict des clients défaillants, le contrôle des charges administratives et le développement des ressources financières ■

1. En particulier, Grameen Bank au Bangladesh, BRI en Indonésie, ACEP (Agence de crédit pour l'entreprise privée) au Sénégal, BRK (Banking Raya Karkara) au Niger, Bancosol en Colombie. L'étude a été publiée en octobre 1995.

Le micro-crédit n'est pas la panacée

Le micro-crédit suscite un engouement parfois aveugle. Les études en cours montrent que son impact est complexe.

Philippe Ortoli

Le micro-crédit ne peut résoudre tous les problèmes

Le micro-crédit est-il vraiment cette solution miracle pour laquelle le monde du développement s'enthousiasme si fort depuis quelque temps ? Il est difficile d'apporter une réponse unique à ces questions de fond tant le micro-crédit a de formes et de fonctions, néanmoins quelques pistes sur son impact peuvent être tracées à partir d'études en cours (1).

Le premier effet positif est qu'il aide les familles à subsister. L'achat d'une vache à crédit est un investissement productif à moyen terme et une recapitalisation des exploitations agricoles éprouvées par la sécheresse (Sahel) ou les bouleversements politiques (Albanie), mais il permet avant tout d'assurer la fourniture quotidienne de lait pour la famille.

Le micro-crédit peut avoir des effets plus complexes, voire même négatifs : ainsi, l'université de Hohenheim (Allemagne) a observé au Niger des situations où le micro-crédit permettait aux femmes d'augmenter leur activité mais réduisait leur disponibilité pour l'allaitement des enfants en bas âge. Leurs bébés étaient moins bien nourris que ceux des femmes n'ayant pas de crédit.

Sur le développement de la production, les effets du micro-crédit sont très nets : les études du Cirad au Burkina Faso (Projet de petit crédit rural) et en Albanie montrent que le micro-crédit permet de développer les activités économiques que les individus maîtrisent déjà : le crédit desserre les contraintes de trésorerie, permet d'augmenter les fonds de roulement, d'acheter la matière première, en gros, d'accroître l'activité.

▼ Nouveaux créneaux

Par ailleurs, le micro-crédit favorise la diversification : à partir des premières expériences réussies, les emprunteurs s'enhardissent, innovent, explorent de nouveaux créneaux.

Sur le plan social, le micro-crédit, qu'il soit fondé sur des groupes solidaires ou des formes coopératives, peut être le catalyseur de l'organisation d'un groupe – groupe de femmes, d'agriculteurs –, conduire à l'apprentissage de la gestion, ou même, plus simplement, provoquer un désir d'alphabétisation. Quand il peut être développé dans la durée, il peut faire évoluer le statut de certains individus ou groupes (les plus pauvres, les jeunes, les femmes).

Cependant, le micro-crédit n'est pas un outil miracle de développement. D'abord parce qu'au-delà d'un seuil d'activité, il n'apporte plus de réponse au développement, en raison de son montant limité et de ses échéances à court terme inadaptées à des projets rentables à moyen terme. Ensuite, parce qu'il profite souvent davantage aux emprunteurs « riches » qu'aux emprunteurs les plus démunis, comme le montre une étude du Gret (Groupe de recherche et d'études technologiques) en cours au Cambodge.

Enfin, parce que le micro-crédit n'est souvent qu'un outil parmi d'autres dans les stratégies des familles, si l'on en croit l'étude menée en 1994 par le Cirad dans les zones sahéliennes : il semble concerner les ménages disposant d'une épargne moyenne et de main d'œuvre permettant de s'engager dans des stratégies de diversification économique. Les ménages aisés conservent des stratégies centrées sur leur épargne animale. Les ménages défavorisés ont recours au marché de l'emploi quand ils ont besoin de liquidités.

Sur le plan social, le micro-crédit peut avoir des effets complexes, donc difficiles à gérer : en permettant d'améliorer le statut individuel, il peut provoquer des changements dans des relations sociales et communautaires complexes et exacerber des conflits de pouvoir.

Au total, le micro-crédit est certes un outil essentiel pour le développement mais pas une panacée. En réalité, il n'est pleinement efficace que s'il peut s'appuyer sur d'autres formes de soutien au développement, notamment l'organisation des marchés, la mise en place d'infrastructures, l'aide technique aux producteurs.

Betty Wampfler
Cirad-Sar

1. Au Burkina Faso, en Albanie par le Cirad (Centre international de recherche agronomique pour le développement), au Niger par l'Université allemande de Hohenheim, au Cambodge et au Vietnam par le Gret (Groupe de recherche et d'études technologiques).

Les livres utiles

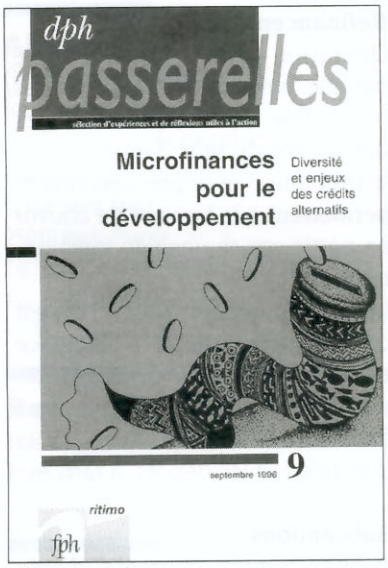

Microfinances pour le développement

Diversité et enjeux des crédits alternatifs

Une série de cas concrets de micro-crédit présentés par les responsables de projets selon des fiches propres à la revue *Passerelles* éditée par la Fondation pour le progrès de l'homme.

Bulletin Passerelles n° 9, Ritimo (Réseaux d'information tiers monde/FPH (Fondation pour le progrès de l'homme), Paris, septembre 1996, 50 FF.

Micro-finance pour les pauvres

sous la direction de Hartmut Schneider

Un livre de référence qui décrit et analyse de manière claire, précise, détaillée, parfois technique, des expériences variées de micro-crédit (CIDR au Mali, Grameen Bank au Bangladesh, Bancosol en Bolivie notamment) en s'interrogeant sur leur efficacité et leur viabilité.

Centre de développement de l'OCDE, Paris, 1997, 221 p., 95 FF.

Les systèmes financiers pour le développement rural

Édité en français et en anglais, ce compte rendu d'un séminaire organisé au Laos fin 1995 présente de manière limpide les systèmes financiers décentralisés et les problèmes de fonctionnement qu'ils rencontrent. Il présente également les systèmes de crédit rural du Vietnam, du Cambodge, du Laos et de Myanmar (ex-Birmanie).

Gret, CCL, IRAM, Éditions du Gret (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), France, avril 1996.

Le financement décentralisé. Pratiques et théories

sous la direction de Dominique Gentil et Philippe Hugon.

Des banquiers ambulants du Bénin aux avatars du modèle Grameen Bank en passant par le financement rural en Bolivie, ce numéro de la revue *Tiers- Monde* mêle avec beaucoup d'efficacité études de terrain et réflexion théorique sur le micro-crédit. C'est un ouvrage de référence sur ce sujet.

Revue Tiers-Monde, n° 145, janvier-mars 1996, Paris, PUF (Presses universitaires de France).

Financer autrement

Fernand Vincent.

En deux volumes l'auteur présente avec un constant souci didactique et de nombreuses études de cas les différents outils de financement qui peuvent être utilisés pour le développement par les hommes et les femmes des pays du Sud.

IRED (Innovations et réseaux pour le développement), Genève, 1994. Diffusion : IRED, 1, rue de Varembé, case postale 117, 1211 Genève 20, Suisse.

Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ?

Dominique Gentil et Yves Fournier

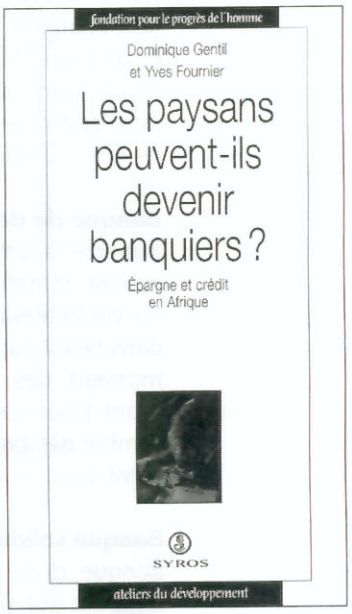

Ce qui fut l'un des premiers livres sur les systèmes financiers décentralisés reste d'actualité. Contrairement à ce que son titre semble indiquer, il ne se consacre pas seulement aux paysans. Il se limite, par contre, et c'est dommage, à l'Afrique. Les auteurs, spécialistes du crédit à l'Iram connaissent bien le Continent noir et font une historique utile du crédit rural dans cette zone.

Éditions Syros, collection Ateliers du développement, Paris, 1993, 271 p.,98 FF.

Systèmes financiers ruraux

Les Cahiers de la Recherche Développement n° 35

Le dossier publié en 1993 sur le micro-crédit par la revue du réseau Recherche Développement (fondue depuis dans l'Inter-Réseaux) a fait des études de cas intéressantes. Notamment sur une banque paysanne au Nicaragua, le crédit solidaire en Guinée Conakry et le financement informel de la pêche au Mali.

Édition Cirad-Sar, Montpellier, 1993

Dico

Banquier ambulant
Personne qui se présente chez ses clients qui lui confient chaque jour la somme d'argent qu'ils désirent épargner, ceci pendant trente et un jours. Au bout de ces trente et un jours, ils lèvent la somme ainsi épargnée moins une journée de rémunération.

Banque de développement
Banque à capitaux publics ou venant d'institutions bilatérales ou multilatérales, mise en place dans beaucoup de pays du Sud au moment des indépendances et ayant pour vocation d'aider l'ensemble des projets de développement économique.

Banque solidaire
Banque dont le fonctionnement s'appuie sur une démarche utilisant le crédit solidaire, inspiré du fonctionnement de la Grameen Bank (voir crédit solidaire et Grameen Bank).

Caisse villageoise d'épargne et de crédit autogéré (CVECA)
Banque dont se dotent les villageois pour sécuriser leur épargne et la faire fructifier en accordant les crédits à des individus ou à des groupes qui en sont membres. Les villageois fixent en commun l'ensemble des règles de gestion et de fonctionnement de leur caisse et élisent dans le village les gestionnaires de la caisse chargés de tenir les comptes. Un comité de crédit décide l'octroi des prêts, en assure le suivi et le recouvrement. Les ressources obtenues par l'activité de crédit de la caisse servent à financer des activités de développement du village.

Coopérative d'épargne et de crédit (Coopec)
Association de personnes qui déposent leurs économies dans un fonds commun et qui empruntent à ce fonds selon les règles qu'elles se fixent. L'adhésion est matérialisée par le versement d'une part sociale qui permet d'être propriétaire de la Coopec et d'élire un conseil d'administration qui définit les lignes d'action de la coopérative. Les coopec s'appellent aussi Banque populaire (Rwanda), Caisses populaires (Burkina Faso, Cameroun), Mucodec (Congo), Crédit Unions (Afrique anglophone).

Crédit solidaire
Système de crédit dont la garantie est fondée sur la constitution de petits groupes de caution solidaire, garantie rendue efficace par la pression sociale qui s'y exerce.

Grameen Bank
Banque privée (fondée en 1983 au Bangladesh par le professeur Muhammad Yunus) qui accorde de petits crédits aux plus démunis, en particulier aux paysans sans terre et aux femmes, crédits qui sont garantis par la constitution de petits groupes de bénéficiaires au sein desquels s'exerce une caution solidaire (voir crédit solidaire).

Ratios prudentiels
Ce sont les normes que doit respecter une banque. Elles s'expriment par un ratio, c'est-à-dire par un rapport entre deux éléments.
Le ratio prudentiel de fonds propres, ou ratio de fonds propres, est le rapport entre le capital qui appartient en propre à la banque et ses créances.
Le ratio de liquidité est le rapport entre l'argent liquide, ou liquidités, détenu par la banque et les exigibilités. Ce ratio a pour objectif de rendre les établissements aptes à faire face aux demandes de remboursement des déposants. Cet objectif est atteint lorsque les liquidités sont égales aux exigibilités.

Refinancement
Opération par laquelle une banque emprunte à l'extérieur et redistribue le prêt localement. Les différences de taux d'intérêt entre le prêt initial et le prêt secondaire permettent à la banque de couvrir en partie ses charges de fonctionnement.
Le produit net bancaire (PNB) est calculé sur la base de la différence entre les produits financiers (intérêts sur crédits, etc.) et les charges financières (intérêts versés à la clientèle sur les dépôts, à terme).

Subventions
Forme la plus courante d'aide pour le démarrage d'une opération de micro-crédit, la subvention peut prendre la forme d'une subvention d'exploitation poste par poste, d'une subvention d'équilibre sur un résultat déficitaire, d'une subvention d'investissement pour les charges d'équipement.

Tontine
Association d'épargne dans laquelle les adhérents se réunissent régulièrement pour mettre en commun leurs cotisations et où chacun reçoit à tour de rôle la somme ainsi rassemblée.

Yes Yes
Nom donné au Togo au banquier ambulant car il se déplace sur les marchés en criant « Yes-Yes » pour signaler son arrivée à ses clients (voir aussi Banquier ambulant).

Sources : Microfinances pour le développement, revue Passerelles, FPH (Fondation pour le progrès de l'Homme), Paris, septembre 1996

Institutionnalisation des mouvements de crédits mutuels, séminaire CICM, Crédit mutuel, Paris, 1997.

Contacts

ADIE
(Association pour le développement de l'initiative économique)
Maria Nowak
1, rue Saint Maur
75010 Paris, France.
Tél. : (33) 01.43.55.98.94.
Fax. : (33) 01.43.55.98.43.

Banque mondiale
Washington, DC, 20433,
États-Unis.

CFD
(Caisse française de développement)
35, rue Boissy d'Anglas,
75379 Paris cedex 08, France.
Tél. : (33) 01.40.06.31.31.
Fax. : (33) 01.47.42.75.14.

CICM
(Centre international de crédit mutuel) de la Confédération nationale du crédit mutuel
88-90, rue Cardinet
75017 Paris, France.
Tél. : (33) 01.44.01.10.10.
Fax. :(33) 01.44.01.11.63.

CIDR
(Centre International de développement et de recherche)
Renée Chao Beroff
BP, 60350 Autrêches, France.
Tél. : (33) 03.44.42.71.40/55.
Fax. : (33) 03.44.42.94.52.

CIRAD
(Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).
IRAM (Institut de recherches et d'application des méthodes de développement),
49, rue de la Glacière, 75013 Paris, France.
Tél. : (33) 01.44.08.67.67.
Fax. : (33) 01.43.31.66.31.

Crédit coopératif
33, rue de trois Fontanot
92002 Nanterre, France
Tél. : (33) 01.47.24.85.00
Fax. : (33)01.47.24.88.38.

DID
(Développement international Desjardins)
150, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 6P8, Canada
Tél. : 1.418.835.2400.
Fax. :1.418.833.0742

ESF
(Épargne sans frontières)
32, rue Le Peletier, 75009 Paris, France.
Tél. : 01.48.00.96.82. Fax. : 01.48.00.96.59.

Grameen Bank
Mirpur 2, Dhafa 1216, Bangladesh.
Tél. : 880.2 803.559.

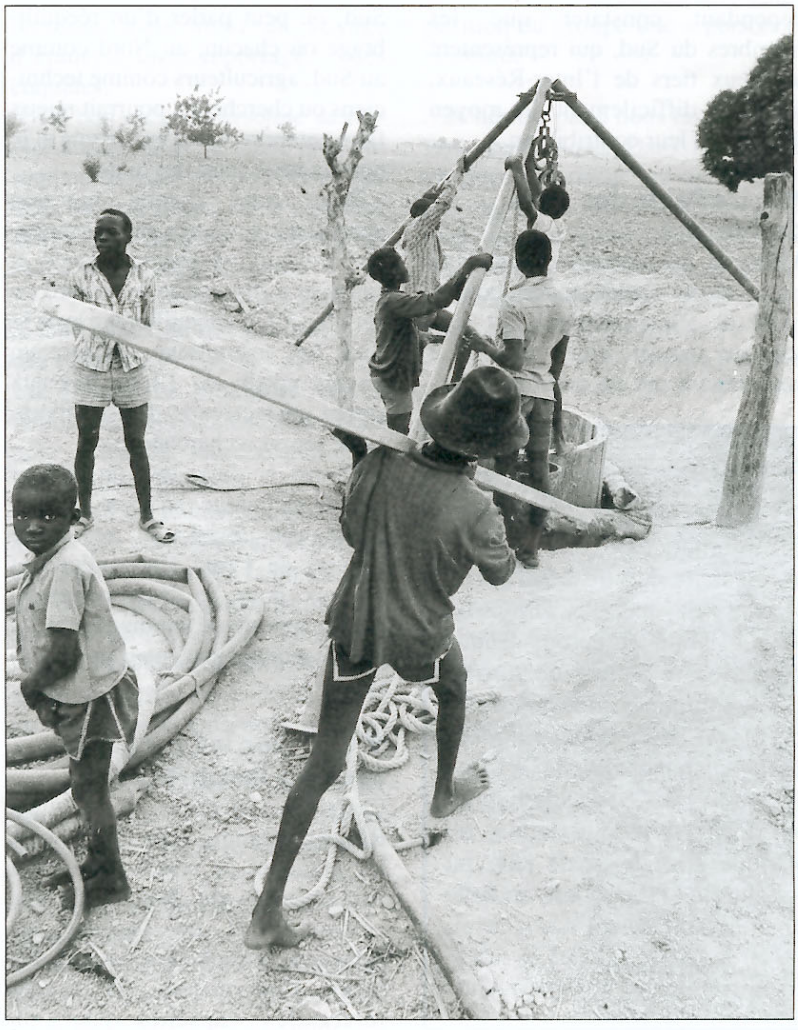

CFSI

Creusement d'un puit au Burkina Faso

Il faut opérer un rééquilibrage au profit du Sud

Le Sud ne s'exprime pas assez à travers l'Inter-Réseaux. Une mutation est nécessaire pour inverser la tendance. État des réflexions et des pistes de travail.

L'Inter-Réseaux cherche à mobiliser les connaissances et les expériences des acteurs du développement rural au Sud. En mettant en mouvement les idées, les témoignages et les leçons tirées de la pratique.

Le pari est que chacun peut y trouver matière à améliorer sa pratique professionnelle, qu'il soit chercheur, technicien, agriculteur ou conseiller d'un ministre. Il faut cependant constater que les membres du Sud, qui représentent les deux tiers de l'Inter-Réseaux, trouvent difficilement le moyen d'apporter leur contribution.

« L'affaire des gens du Nord »

Même si les courriers reçus sont riches et diversifiés, le fonctionnement de l'Inter-Réseaux est trop loin du terrain, donc difficile à comprendre par de nombreux lecteurs de *Grain de sel* pour qui tout cela semble *« l'affaire des gens du Nord »*.

Conscient de cette situation et soucieux de faire évoluer l'Inter-Réseaux pour qu'il soit plus proche des préoccupations des personnes impliquées dans le développement rural à la base, le Bureau a décidé d'entreprendre une réflexion stratégique en 1997.

Plus que de *« basculement »* au Sud, on peut parler d'un rééquilibrage où chacun, au Nord comme au Sud, agriculteurs comme techniciens ou chercheurs, pourrait mieux faire entendre son point de vue et le confronter à celui des autres.

Pour cela, chaque fonction actuellement assurée par le secrétariat exécutif va être examinée et soumise à discussion au regard de cet objectif de rééquilibrage avec le Sud. Les institutions réalisant un travail voisin de l'Inter-Réseaux seront contactées et des collaborations seront recherchées.

D'ores et déjà, lors du dernier comité technique, en mars dernier, Younoussi Boukary, secrétaire général de l'Ired (Innovations et réseaux pour le développement) nous a apporté un témoignage riche de questionnements pour notre pratique.

Clarifier les rapports avec les institutions

Certains objectifs de l'Inter-Réseaux, comme celui d'améliorer les pratiques de coopération, sont des objectifs du Nord. D'autres comme celui de faciliter les échanges, la capitalisation et la diffusion d'information afin de renforcer les capacités pour un meilleur développement, concernent davantage le Sud.

Si l'Inter-Réseaux est avant tout un réseau d'individus, sa politique doit se clarifier lorsqu'il veut travailler avec des institutions.

Plutôt que de vouloir avoir *« sa stratégie avec ses membres »*, l'Inter-Réseaux doit mieux connaître les autres partenaires du Sud pour imaginer sa place et son rôle. Il doit clarifier son identité et éviter de vouloir tout faire avec tout le monde.

Une mutation

Il s'agit en fait d'une véritable mutation. Pour l'instant, l'Inter-Réseaux tisse des liens avec des individus et diffuse de manière centralisée de l'information. Il doit devenir un réseau qui, se spécialisant sur quelques fonctions pour lesquelles il a des compétences reconnues, tisse des liens de partenariats avec des institutions proches de ses préoccupations sans négliger la richesse du lectorat de *Grain de sel* qui fait en partie sa force.

Les pistes de réflexion pour renforcer la participation du Sud ne manquent pas : co-rédiger une partie de *Grain de sel*, assurer l'animation d'un groupe de travail, passer des accords avec des institutions proches de nos objectifs…

Toutes ces initiatives doivent trouver une cohérence dans le cadre d'une organisation adaptée, sous-tendue par des objectifs plus clairement affichés.

Les mois qui viennent ne seront pas de trop pour mettre en œuvre de nouvelles manières de fonctionner. Toutes vos idées et suggestions seront les bienvenues. N'hésitez pas à nous écrire !

Denis Pesche

L'Ired : un réseau de 1 500 partenaires

Association à vocation internationale créée en 1980, l'Ired a constitué un réseau de plus de 1 500 partenaires – des groupements paysans aux ONG – en Afrique, Asie, Amérique latine et Europe. Elle a notamment pour objectif de *« repérer ou susciter dans le monde entier des initiatives novatrices susceptibles de promouvoir un développement endogène aux niveaux local, régional et national »*. L'Ired a cinq bureaux régionaux : au Bangladesh pour l'Asie, au Salvador, pour l'Amérique latine, au Zimbabwe pour l'Afrique australe et de l'Est, au Niger pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, en Italie pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

Ired, secrétariat général, BP 13457 Niamey, Niger.
Tél. : (227) 72.31.11. Fax. :(227) 72.31.08.

« Groupes de proximité », mode d'emploi

Mobiliser agriculteurs et techniciens, échanger des expériences, fixer des objectifs, les groupes de proximité permettent tout cela. Mode d'emploi de cet instrument de mobilisation précédé de quelques exemples au Sénégal et Burkina Faso.

Au Sénégal, dans la région de Saint-Louis, le groupe de travail *développement local et décentralisation* se réunit régulièrement. Des responsables de l'ASESCAW (une organisation paysanne du delta du fleuve Sénégal) ont aussi proposé à l'Inter-Réseaux d'animer des réunions pour avancer sur des thèmes comme la filière riz.

À Bobo Dioulasso, au Burkina Faso, une dizaine de personnes issues d'organismes différents ont formé un groupe de proximité pour travailler sur des thèmes variés comme le conseil en gestion des exploitations agricoles, la gestion des ressources naturelles, le développement local et les organisations paysannes et professionnelles.

Ailleurs, deux réunions sont prévues sur la mobilisation des ressources locales (BCC–Koungheul au Sénégal) et sur le développement local (GASCO – Maroua au Cameroun). À chaque fois, l'Inter-Réseaux apporte un appui logistique et financier mais aussi des contacts.

▼ Comment s'y prendre ?

Voici un canevas qui présente, d'une manière simplifiée les différentes étapes pour constituer et faire fonctionner un groupe de proximité.

1. Un ou plusieurs thèmes de travail à identifier

En relation avec le développement rural, le groupe doit décider de travailler sur un thème qui le concerne directement et sur lequel il peut mobiliser des personnes, des expériences et de l'information.

En général, un groupe peut rassembler dix à vingt-cinq personnes, pas forcément toutes membres de l'Inter-Réseaux.

2. Une démarche à définir

Une fois le thème défini, le groupe peut imaginer la démarche à suivre pour mobiliser des personnes intéressées par la question et les moyens d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé. Cela peut être des réunions mais aussi un voyage d'étude, un reportage, des enquêtes.

Il est bon qu'une personne se responsabilise pour le suivi de l'ensemble, assistée de préférence par deux ou trois autres. Cette personne assure le lien avec le secrétariat exécutif de l'Inter-Réseaux.

3. Une réflexion qui produit des résultats

Un groupe de proximité vise à réunir des personnes intéressées pour échanger leurs expériences sur un thème précis.

Ce travail est réellement bénéfique à tous si cette réflexion débouche sur des débats et des comptes rendus diffusables sous des formes qui peuvent être diverses : texte en langue locale, message à la radio, document diffusé par *Grain de sel* ou directement à d'autres groupes de proximité dans d'autres pays.

La durée de la démarche ne doit pas excéder un an car si les résultats se font attendre, les gens se lassent.

4. Une réflexion relayée et soutenue

L'Inter-Réseaux peut apporter un soutien financier au fonctionnement de groupes de proximité, en particulier pour organiser des réunions et capitaliser les résultats des débats locaux.

En fonction de l'intensité du travail, ce soutien peut aller jusqu'à 20 000 FF pour un an dans la mesure où une organisation peut accueillir ce soutien financier.

L'Inter-Réseaux peut aussi apporter un soutien documentaire sur le thème choisi et permettre la valorisation des débats en mettant à disposition du groupe une « personne ressource ».

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions. Dans la mesure où elles valorisent les savoir-faire des membres de l'Inter-Réseaux mais aussi d'autres personnes, sur des thèmes importants pour le développement rural, nous nous efforcerons de les soutenir.

Denis Pesche

CONTACTS

Saint-Louis
Alain Kasriel, DIAPANTE, (groupe développement local), Djibril Diao, ASESCAW, réunion des membres de l'Inter-Réseaux, BP 5026 Saint-Louis, Sénégal.

Bobo Dioulasso
Mathias Sawadogo (CESAO), Aoua Sawadogo (BPAF Hauts-Bassins), Dramane Traoré (CIKELAW) et Alain Bonnassieux (projet AFGP-SDR), 01 BP 577 Bobo Dioulasso 01, Burkina Faso.

Le travail des champs est salissant

Même sans niveau d'études important, les jeunes Africains, tant en milieu urbain que rural, pensent que leur réussite sociale passe nécessairement par l'obtention d'un emploi rémunéré. La recherche du travail dans le secteur primaire est ravalée au dernier rang. L'exode rural qui est devenu de nos jours une gangrène pour les sociétés rurales africaines trouve un fondement dans cette situation.

Certains jeunes qui s'estiment indignes de travailler la terre pour avoir passé quelques années à l'école, déferlent dans les villes où ils passent des journées entières à longer les couloirs ministériels à la recherche d'un poste de planton, de vaguemestre ou même de domestique. D'autres se reconvertissent dans les petits métiers comme vendeurs de journaux, d'eau, quincailliers ou pharmaciens ambulants. Pour ces jeunes, le travail des champs est non seulement pénible, il est aussi salissant et procure peu de revenus. [...]

Dans la plupart des pays d'Afrique, les outils de l'agriculture sont encore archaïques. Au Cameroun, par exemple, ce jeune qui sortait du Centre de formation du service civique n'avait droit qu'à une avance remboursable de 200 000 FCFA pour l'acquisition des équipements agricoles et des matériaux de construction. Mais cette avance était distribuée par tranches. Le petit matériel était constitué de : une brouette, une machette, un trident, une lime, un plantoir, un râteau, une pioche, un arrosoir, une hache, une scie, un pulvérisateur.

Maï Job, *Université du Dschang, F.L.S.H., BP 49, Dschang, Cameroun.*

Animateurs sans frontières

Je voudrais suggérer la création d'un réseau d'Animateurs sans frontières (ASF) en vue de dynamiser les échanges entre pays du Sud. Actuellement, une longue tradition étatique sclérosante a terni l'image des intervenants dans le milieu rural. Même les intervenants privés (ONG et autres) n'arrivent pas toujours à impulser le changement souhaité. Certains continuent de pérenniser par des pratiques peu recommandables la tradition étatique, réduisant l'effort de ceux qui œuvrent pour le changement véritable.

Roch A. Hougnihin, *B. P 2063 Goho, Abomey, Bénin.*

Des ordures pour l'agriculture

Au Bénin, il y a le paludisme qui, pendant le temps des grandes eaux, sévit, ainsi que le choléra qui a son mot à dire. Les ordures regroupées dans un lieu sans traitement causent ce genre de maladies. Même dans les grandes villes [...] les ordures sont entassées dans un coin public. [...] Les jeunes devraient se regrouper pour la collecte de ces déchets. Car dans l'agriculture l'utilisation des produits chimiques a démontré ses effets néfastes sur l'homme. Les déchets pourraient être gérés rationnellement et être restitués à la terre. Les déchets collectionnés localement et traités localement serviraient alors à développer l'agriculture locale sans nuire à l'environnement.

Ahononga Noël Comlan, *aux bons soins de Kuassi erick, 03 BP 1271, Cotonou, Bénin.*

Investir dans la formation rurale

Au moment où la crise impose un exode urbain aux jeunes Africains, force est de constater que ces derniers ne sont pas armés pour affronter la campagne. Ceci à cause du fait que nos États n'ont pas vulgarisé l'enseignement technique professionnel. Pire encore, les métiers ruraux tels l'agriculture, l'élevage ou la transformation constituent le parent pauvre de nos systèmes éducatifs.

Aujourd'hui pourtant, les populations sont plus instruites et donc plus aptes à cerner les enjeux du développement de leurs localités. Mais elles manquent de savoir-faire et d'expérience. Or, comme le dit un proverbe chinois, au lieu de donner du poisson aux gens, il vaut mieux leur apprendre à pêcher.

Nous pensons qu'il est grand temps que les partenaires du développement renforcent leur efficacité en investissant dans la formation aux métiers ruraux et dans la réinsertion des hommes et des femmes dans la vie paysanne. Cette vocation semble être pour l'heure la seule planche de salut pour ces populations désabusées par la conjoncture.

Dima Zogo, *BP 26 Saa, Cameroun*

Le mauvais côté des organisations paysannes

Je constate en lisant la revue *Grain de Sel* qu'on parle beaucoup des bons côtés des organisations paysannes, cela est exact, mais le mauvais côté des organisations paysannes, on n'en parle pas. Chez nous, la Fédération des planteurs de café, ça ne va pas parce qu'il n'y a pas d'assemblée générale pas de compte rendus aux planteurs. [...] Nous voulons que ça marche, mais il ne faut pas toujours parler du bon coté des organisations, comme je l'ai dit.

Victorien Lamah, *S/C Antoine Dramou, BP 45, Nzerekoré, République de Guinée, Conakry.*

Alerte à la déforestation en Casamance

La forêt casamançaise est en voie de disparition. Si cela continue, dans cinq ans ce sera le désert chez nous. Les causes en sont les feux de brousse, la coupe massive de grands arbres, le manque de pluie. Nous avons créé un comité de vigilance pour la lutte contre la déforestation. Il est chargé de veiller sur la coupe abusive des arbres et les feux de brousse. Ce que je veux, c'est demander aux membres de l'Inter-Réseaux de nous aider à trouver les voies et les moyens pour mieux lutter contre ce fléau. Car on ne peut se développer sans la forêt.

Mon deuxième constat est la disparition de l'arachide chez nous, remplacé par le sésame et la noix de cajou. Mais l'arachide, bien que culture de rente, est aussi une culture vivrière. Sa disparition doit être causée par les sociétés commerciales qui n'achètent pas le produit au prix préféré par le producteur.

Je vous assure de l'importance du réseau. A travers ses articles, on s'informe de ce qui se passe dans le monde et plus particulièrement en Afrique noire.

Salif Diedhiou, *Dombondir, sous-préfecture de Diouloulouisd, région de Zinguinchor, Sénégal.*

Merci à « Grain de sel »

Nous vous remercions pour votre bulletin *Grain de sel* n° 5 de mars 1997 que nous venons de recevoir. En ce qui concerne le contenu déjà assez riche en informations (diversifiées et didactiques), nous voulons vous assurer combien nous y puisons pour notre travail d'IEC (Information, éducation, communication) en milieu rural où nous rendons service à de nombreux partenaires tant paysans, administratifs que privés.

A propos de la célébration de la journée internationale de la femme 1997 à Ngoumou : à partir du vécu, nous constatons que la femme camerounaise a dépassé le cadre de la lutte pour l'égalité hommes-femmes. Il y a, depuis un certain nombre d'années, un très grand changement positif pour le compte du genre féminin. La femme camerounaise a acquis des positions privilégiées dans la société : éducation, emploi, vie sociale, vie économique et politique. Elle peut désormais s'exprimer au même titre que l'homme dans tous les domaines de la vie.

Le problème qui se pose est que les femmes camerounaises, dans leur majorité, ne connaissent pas les différents textes et lois réglementaires. La minorité qui les connaît ne les applique pas ou n'aide pas à leur application.

Tout ce qui précède permet de tirer la sonnette d'alarme à l'intention des autorités administratives pour susciter et soutenir des programmes de vulgarisation et de formation pour les femmes, programmes basés sur les droits et les devoirs. Car si au Cameroun de l'an 2000 la femme peut s'affirmer en tant qu'être et citoyenne à part entière, pour cela, il lui faut s'informer, se former sur les lois et textes existants.

Sophie Ada Alima, *chargée de la documentation à l'Association Terre et Développement, ATD-Cameroun, BP 108 Ngoumou, Cameroun.*

Défense d'un abonnement au Sud

J'ai lu dans les numéros que vous m'envoyez les divergences de points de vue au sujet des abonnements. Je dirai que les stratégies actuelles de développement dans nos pays prônent la participation de la population pour marquer son adhésion. Ce principe peut aussi être applicable à l'Inter-Réseaux qui, sans nul doute, a besoin de financement pour sa vie et ses activités (séminaires, ateliers). Des contributions, si modiques soient-elles, permettraient de connaître ceux qui sont réellement intéressés, de favoriser les contacts et la connaissance des membres d'un même pays, de mobiliser des ressources pour soutenir la vie de l'Inter-Réseaux.

Somebalayo, *BP 17, Diébougou, Burkina Faso.*

Suggestion pour une bonne diffusion

Chaque communauté rurale pourrait avoir un bureau de vente de journaux avec *Grain de Sel*, ce qui permettrait de diffuser dans la région les compétences de l'Inter-Réseaux. [...] Voilà en gros ce que je voulais donner comme précisions et propositions.

Djibril Thiandoum, *groupement association villageoise pour les jeunes de Kem, arrondissement de Nguekokh, BP 86 Mbour, Thies, Sénégal.*

Vert comme l'espoir

Mieux vaut tard que jamais : tous les membres de l'Association SOS Jeunesse souhaitent longue vie à *Grain de sel*. La couleur verte constituant la trame de fond du dernier numéro suscite aussi l'espoir que nous nourrissons de voir toujours des gens rentrer dans le cercle d'échanges d'idées. Nous serons heureux de pouvoir, quelquefois, vous transmettre les réactions ou réflexions de certains membres par rapport aux thèmes traités ou publiés par vous. Merci pour les numéros qui enrichissent notre bibliothèque et nos cadres de discussion.

Jules Tapsoba, *secrétaire général de SOS Jeunesse, Ouagadougou, Burkina Faso.*

Richesse des sujets

Je viens de lire le n° 5 du bulletin trimestriel de l'Inter-Réseaux *Grain de sel* qui m'a tellement plu par rapport à la richesse des sujets traités.

Gisèle Bogra, *Aide et Action, BP 236, Kara, Togo.*

Le Collectif des organisations africaines pour la sécurité alimentaire et le développement durable (Cosasad) créé par 112 ONG africaines dans la foulée du Sommet mondial de l'alimentation de la FAO, tiendra une assemblée générale à Tunis début 1988 et organisera « *le premier congrès africain sur la sécurité alimentaire* ».

Le Cosasad, qui projette de réaliser un bulletin de liaison en français, anglais et portugais, ambitionne de devenir « *un espace de concertation, d'échanges et de diffusion d'expériences réussies de développement local* ». Il doit installer un bureau de représentation à Bruxelles.

Contact : Cosasad, BP 269, Thies, Sénégal. Tél. : 221.51.12.37. Fax. : 221.51.20.59.

Africa Resources Trust (ART), une ONG du Zimbabwe, a organisé en collaboration avec l'Inter-Réseaux un séminaire à Paris sur la gestion communautaire des ressources sauvages en Afrique le 16 mai dernier. Des projets de conservation de la faune sauvage destinés à promouvoir un développement local ont été présentés, en particulier une société de safari du Botswana qui a permis la construction d'écoles et de routes, un ranch de gibier de Nazinga au Burkina Faso, le programme Campfire sur les éléphants au Zimbabwe (sujet d'un prochain article dans *Grain de sel* n° 7). Ces expériences s'appuient sur la participation des habitants car « *il est admis désormais qu'une protection durable de la faune sauvage* » exige une « *gestion communautaire* », affirment les organisateurs.

Contact : Inter-Réseaux, Agnès Collonge et Marianne Courouble.

ÉCRIVEZ-NOUS

Vos idées, vos témoignages, vos critiques, vos projets, vos propositions font vivre le réseau. Nous les faisons circuler en les publiant ou en y répondant.

Grain de sel-Inter-Réseaux, 32, rue Le Peletier, 75009 Paris,

Cyclope 1997, les marchés mondiaux

Philippe Chalmin

Ce XI[e] rapport sur les cycles et les orientations des produits et des échanges (Cyclope) est, comme d'habitude, une référence pour qui veut ou doit connaître l'évolution des matières premières sur le marché mondial. Réalisée par une équipe d'économistes, de journalistes et de professionnels sous la direction de Philippe Chalmin, l'édition 1997 passe en revue tous les marchés, de l'ananas au zirconium, du riz au tungstène du fret aux taux d'intérêts. Elle analyse aussi en ouverture les conséquences de la mondialisation et ce que Philippe Chalmin appelle « *le nouveau désordre international* » provoquée par « *la main invisible et aveugle du marché* ». Des cartes, des graphiques et de nombreux dessins humoristiques facilitent la lecture de ce « pavé » très digeste.

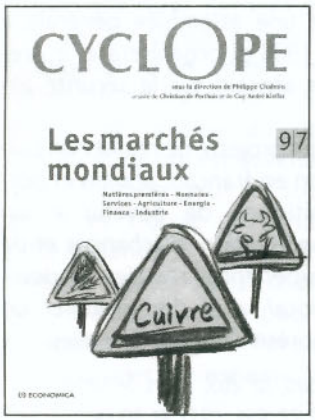

Éditions Economica, Paris, 656 p. 500 FF.

Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993

Nelly Robin

Avec trois millions de personnes sur onze millions d'étrangers, l'Afrique est la première région d'origine des immigrés en Europe, loin devant l'Asie (1,8 million ou l'Amérique, 1 million). Cet Atlas d'une grande rigueur décortique à l'aide de cartes significatives les mouvements de population entre Afrique et Europe entre deux dates charnières, 1985 et 1993, moment ou les frontières se ferment au Nord. Et montre combien la migration ouest-africaine, composée de nombreux courants, s'adapte aux changements politiques et se redéploie vers de nouveaux pays d'accueil.

Orstom éditions et Eurostat (Institut statistique des Communautés européennes), Paris, 1996, 109 p., 250 FF.

Formation à la gestion des banques céréalières

Dans le cadre de son programme « *Appui associatif et coopératif aux initiatives de développement à la base* » (Acopam), le Bureau international du travail (BIT) a édité toute une série de manuels destinés à des animateurs. Celui sur *La Formation à la gestion des banques céréalières* comprend quatre volumes clairs et pédagogiques sur la mise en place d'une banque de céréales . Ont été également publiés *La Formation à la gestion des périmètres irrigués, La Gestion des terroirs, Le Guide pratique sur les mutuelles de santé en Afrique.*

Programme Acopam-BIT, librairie Naville, 4, route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse. Tél. (41 22) 799.86.79.

Variabilité climatique en Afrique

C'est le thème de la conférence prévue du 22 au 25 juillet à Cotonou (Bénin). Soutenue par *l'International Council of scientific unions*, le Programme mondial de recherche sur le climat et le Programme international biosphère-géosphère, cette réunion vise à « *dresser le bilan des connaissances et élaborer des programmes de recherche sur la variabilité climatique en Afrique* ».

Contact : Orstom, France, Hélène Deval.
Tél. : (33) 01.48.03.75.19. Fax. : (33) 01.40.36.24.55.

Concours radio sur la sécurité alimentaire

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre 1997, la FAO, le secrétariat d'État à la Coopération et RFI (Radio France internationale) organisent un concours à l'intention des journalistes francophones des radios d'afrique sub-saharienne, de l'océan Indien et des Caraïbes. « *L'éradication de la faim, les problèmes de production alimentaire, de gestion des stocks et de leur distribution devront être abordés de façon originale en faisant intervenir le plus possible les réalités locales.* »

Contact : Concours radio RFI/FAO, Direction de la production internationale, 104, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris, France.

Agroécologie tropicale entre Cévennes et Burkina Faso

Une session d'études consacrée à l'agroécologie tropicale débutera le 29 septembre dans le sud de la France et se terminera le 20 décembre au Burkina Faso. Organisée par le Cnearc (Centre national d'études agronomiques des régions chaudes) et le Ciepad (Carrefour international d'échanges et de pratiques appliquées au développement), ce stage est destiné aux agents de développement maîtrisant les bases de l'agronomie.

Contacts : Ciepad, le Triol, 34380 Viols-le-Fort, France.
Tél. : (33) 04.67.55.07.97. Fax. : (33) 04.67.55.75.78.

BULLETIN D'ABONNEMENT
à *Grain de Sel*
pour les membres d'Europe et d'Amérique du Nord
Un an 4 numéros : 80 FF + un dossier Inter-Réseaux

Nom, prénom
Organisme
Adresse
Ville Pays

Bulletin à retourner avec votre règlement à **ADEPRINA**/*Inter-Réseaux 32, rue le Peletier,75009 Paris.*
Par chèque bancaire à l'ordre de **ADEPRINA**, *ou par virement :*
Code banque domiciliation 18206 • **Code guichet** 00141
N° de compte 14190040001 • **Clé Rib** 19 • CRCA PARIS GOBELINS

Ambitions francophones sur internet

Les ministres francophones chargés des inforoutes ont adopté à Montréal, le 21 mai dernier, un plan d'action pour investir internet : création d'une université, d'un kiosque, d'une encyclopédie virtuels et développement d'une aire francophone économique. La France a proposé qu'une ligne budgétaire spécifique appelée « *front francophone pour le développement des inforoutes* » d'un montant de 30 millions de francs – dont elle fournirait le tiers – soit inscrite au fonds multilatéral de la francophonie. L'initiative a été approuvée par le Québec qui apporterait 4 millions de francs.

Depuis 1991, toutefois, les bases d'une université virtuelle francophone existent déjà : l'Aupel-Uref (agence francophone pour l'enseignement et la recherche) a créé le Réseau électronique de communication en langue française (Refer), banque de données scientifique qui alimente des centres Syfed (Système francophone d'information) dans la plupart des universités d'Afrique francophone.

Sur 16 millions d'ordinateurs connectés à internet dans le monde, un million se trouve dans les pays francophones dont plus de 600 000 au Canada. Le Québec possède plus de 3 000 sites web en français. L'Afrique est gravement sous-développée dans ce domaine avec 3 200 ordinateurs connectés. Une vingtaine de pays africains ne sont pas du tout reliés à internet.

Cent radios pour un seul homme

Diffuser des programmes de radio numérique auprès des 4,6 milliards d'habitants des pays en voie de développement à partir du 31 décembre 1999, c'est l'objectif de WorldSpace. Pour cela, la société américaine lancera en juin 1998 un satellite au-dessus de l'Afrique et deux autres dans les 12 mois suivant. Elle prévoit de pouvoir diffuser 100 chaînes de programme audio et multimédia sur l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. Le prix des récepteurs de radio numérique devrait osciller entre 100 et 200 dollars (600 à 1 200 FF) mais pourrait descendre ultérieurement à 50 dollars.

CH 130 contre amibes

Un nouveau médicament destiné à traiter la dysenterie amibienne vient d'être mis au point par un laboratoire privé congolais. Ce médicament, appelé CH 130, est à base de plantes. L'efficacité du CH 130 a été démontrée chez 63 malades souffrant d'une amibiase aiguë à qui il a été administré gratuitement dans les centres de santé de Brazzaville. Ce nouveau médicament se présente pour le moment sous la forme exclusive d'un sirop. Une demande d'autorisation par la direction des pharmacies est en cours.

Agence RFI-MFI (Média France Intercontinents).

Un dollar par jour pour 1,3 milliard de personnes

À l'approche de l'an 2000, 1,3 milliard de personnes vivent avec l'équivalent de moins de 1 dollar par jour (6 FF), constate le rapport annuel du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) rendu public le 12 juin dernier (1). Un milliard d'individus sont analphabètes, un milliard n'ont pas accès à l'eau potable, 840 millions connaissent la faim ou l'insécurité alimentaire. Près d'un tiers des habitants des pays les moins avancés – la plupart en Afrique subsaharienne – sont statistiquement condamnés à décéder avant 40 ans, ajoute le rapport. Le PNUD reste cependant optimiste car il constate « *qu'au cours des 50 dernières années la pauvreté a davantage reculé que pendant les cinq siècles précédents* ». Depuis 1960, la mortalité infantile a diminué de moitié dans les pays en développement et le taux de malnutrition a baissé de près d'un tiers. « *Il est possible d'éradiquer la pauvreté extrême de la surface du globe d'ici le début du siècle prochain. Cela coûterait 80 milliards de dollars par an, soit moins que le patrimoine net cumulé des sept personnes les plus riches du monde* », souligne ce rapport qui juxtapose d'autres chiffres frappants en affirmant qu'« *une amélioration effective de la situation des 20 pays les plus gravement touchés coûterait 5,5 milliards de dollars, soit le coût de la construction d'Euro-Disney.* »

(1) Éditions Economica

Philippe Ortoli

Chine : sols agricoles sacrifiés

« À partir du milieu des années quatre-vingt, de nombreux paysans chinois se sont massivement lancés dans la construction de nouvelles maisons - ainsi les villages se sont-ils étendus sur les champs de culture », raconte *Jingji Ribao*, quotidien gouvernemental chinois cité par le *Courrier International* du 13 mars. « Ces nouvelles maisons sont immenses et dispersées à l'extérieur du village. Par conséquent les villages deviennent énormes, avec un centre vide d'où l'expression de "village évidé". » [...]

« Selon les spécialistes, la surface d'habitation normale attribuée à un paysan doit être d'environ 120 m^2. Cependant, dans de nombreuses régions, elle dépasse les 200 m^2. Même dans cette situation, les paysans continuent à bâtir sur les champs de culture, ce qui aggrave le problème des villages évidés. D'après les stratégies foncières nationales, la surface de terrains affectée à l'habitation atteint, à la campagne, 240 millions de mu (16 millions d'hectares), ce qui dépasse largement celle fixée par le gouvernement de 200 millions de mu pour l'an 2000. »

Jingji Ribao • Chine

Effets pervers et dividendes

« Trois ans après, l'Afrique francophone continue de toucher les dividendes de la dévaluation du franc CFA. L'étau financier s'est desserré et la reprise économique est au rendez-vous. À moyen terme pourtant, le miracle risque de faire long feu car l'investissement reste largement insuffisant », écrit le mensuel économique français *Alternatives Économiques* dans son numéro de mars. « Plus que jamais, l'Afrique apparaît isolée dans le monde. Les entreprises étrangères, qui avant n'investissaient déjà pas dans la zone, ne se manifestent toujours pas. La dévaluation n'a pas transformé l'environnement économique, social et politique de la région. Des réformes de fond sont indispensables pour une reprise durable. » Le mensuel évoque également les effets pervers de la dévaluation en soulignant que « contre toute logique, les prix des produits locaux ont augmenté presque autant que les prix des produits importés ».

Alternatives Économiques • France

La drogue gagne l'Afrique

« Sur l'ensemble du Continent, peu de pays sont épargnés par la culture de cannabis », écrit *L'Autre Afrique*. Ce nouvel hebdomadaire français exclusivement consacré à l'Afrique fait sa « *une* » sur ce sujet dans son n° 3 daté du 4 juin et affirme notamment : « De nouvelles aires de production sont apparues partout où la crise des matières premières agricoles et des cultures vivrières forçait les paysans à trouver des stratégies de survie. L'ouverture des frontières aux marchés du riz asiatique ou du blé européen, les longues périodes de sécheresse et, parallèlement, la mise en place des plans d'ajustement structurels, ont largement contribué à précipiter le mouvement. Dans le Sud-Ouest ivoirien, la quasi-totalité des producteurs engagés dans cette activité ont, par exemple, cédé à l'effondrement des prix du café et du cacao entre 1988 et 1989. Le phénomène a été d'autant plus généralisé et rapide qu'il répondait, au plus fort de la crise, à un accroissement de la consommation locale. En Guinée, la proximité des zones de conflit a aussi joué dans l'extension des plantations. [...] Les avantages économiques des cultures illicites l'emportent de loin sur le risque encouru. En Côte-d'Ivoire, un hectare de cannabis rapporte cent fois plus qu'un hectare de café, soixante fois plus qu'un hectare de cacao et cinquante fois plus qu'un hectare de manioc. [...]

L'éradication massive des champs cultivés ou les tentatives isolées d'incitation aux cultures alternatives ont montré leurs limites. [...] Et le désengagement volontaire des paysans est rare car il peut être synonyme de sanctions de la part des trafiquants. C'est donc plutôt vers un traitement global qu'il faudrait s'orienter, avec de véritables politiques de soutien au secteur agricole et de développement des infrastructures, tout en tenant compte de la dimension sociale de la crise qui conditionne le marché. Mais, la manne générée par les cultures illicites profite bien plus aux commerçants qu'aux paysans. Reste à savoir jusqu'à quel point certains États, privés de la rente agricole licite, peuvent avoir intérêt à ce que cette situation perdure. »

L'Autre Afrique • France

Koolimadu, village non-fumeurs

« Depuis que les autorités locales de Kozhikodo ont déclaré ce minuscule hameau zone non-fumeurs, il est interdit d'y allumer une cigarette et toute personne enfreignant cette règle peut-être exclue pour la journée », raconte le quotidien indien *Indian Today* cité par l'hebdomadaire français *Courrier International*.

« Tout a commencé par un décès. Ahmed Kutty, un fumeur impénitent de 58 ans qui fréquentait régulièrement la salle de lecture municipale, est mort d'un cancer en 1994. En apprenant le lien entre cancer et tabagie, les fondateurs de la salle de lecture [...] résolurent de lancer un mouvement antitabac dans le village. Ce ne fut pas chose aisée. Au départ, l'idée de vivre plus vieux – mais sans tabac – n'emballait pas les gros fumeurs. [...] Mais les anciens du village, qui imposent leur loi aux quelque 250 foyers du village, firent usage de persuasion. » Néanmoins, « il suffit au fumeur invétéré de marcher environ un kilomètre vers les villages voisins [...] pour pouvoir griller sa cigarette en toute impunité. Car la campagne antitabac n'a pas fait d'émules parmi les autres villages. »

India Today • New Delhi

Trop, c'est trop

« On peut dire que la récolte a été bonne cette année malgré l'invasion des sauterelles mais il est fort dommage que les produits soient achetés à très bas prix par les collecteurs », écrit un lecteur de *Ireo Tantsaha Vaovao*, « journal des paysans malgaches » dans son numéro du mois de mai. [...] « Des routes impraticables, des ponts qui vous donnent des sueurs froides, telle est la piste actuelle de Belobaka, une région réputée pour sa production de riz et de maïs. Conséquences : le maïs se vend à 300 mg (monnaie malgache, NDLR) ».

« Que font les responsables et les dirigeants pour les paysans qui ne veulent plus entendre parler de politique ni de démagogie ? Je vous dis : trop, c'est trop ! Alors, vivement les actions concrètes car pour nous, paysans, les infrastructures routières sont les seuls moyens pour sortir de nos isolements et pour évacuer nos produits. »

Ireo Tantsaha Vaovao • Madagascar